

LE DEVOIR

Montréal, jeudi 25 janvier 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : 361-3361
SOIRS DIMANCHES ET FETES
Administration : 361-3361
Rédaction : 361-2984
Gérant : 361-3361

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque se soit d'autre, l'asservissement qui lui fait perdre son indépendance. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

Une colonne russe se dirige vers la Bohême

Une déclaration historique et d'une grave portée immédiate

Le Conseil national de l'Épiscopat canadien rappelle des vérités essentielles et affirme, entre autres, les droits des minorités religieuses et nationales — Les "profonds redressements" qu'appelle, dans la plupart des provinces, notre situation scolaire — Un émouvant hommage au Québec

Nous publions aujourd'hui, à l'intérieur du journal, un document de très haute importance: la déclaration, c'est la première, croyons-nous, du Conseil national de l'Épiscopat canadien. Elle porte la signature de S. Em. le cardinal Villeneuve, de NN. SS. Duke, archevêque de Vancouver, McGuigan, archevêque de Toronto, Monahan, archevêque de Regina, MacDonald, archevêque d'Edmonton, Vachon, archevêque d'Ottawa, Charbonneau, archevêque de Montréal, Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Robichaud, archevêque de Moncton, O'Sullivan, archevêque de Kingston, Boyle, évêque de Charlottetown, représentant Mgr McNally, archevêque de Halifax, Kidd, évêque de London, et Desranleau, évêque de Sherbrooke.

On voudra lire ce texte avec soin. Par l'autorité de ses auteurs, et par les déclarations qu'il porte, c'est une pièce qui devrait être historique.

Mais, avant de s'inscrire dans l'Histoire, les vérités qu'elle énonce, les observations qu'elle note, les conseils qu'elle donne devraient s'imposer à la respectueuse attention de tous; non seulement des catholiques de toutes les races, mais des Canadiens de toute confession.

Rien ne peut remplacer la lecture intégrale du texte. Aussi ne soulignerons-nous rapidement ici que deux ou trois de ses paragraphes essentiels, — ceux, particulièrement, qui se rattachent aux choses de notre pays.

Après avoir rappelé des principes fondamentaux: La nature humaine a été instituée par Dieu... la famille est l'unité fondamentale de la société humaine... l'Etat existe pour le bien commun... Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance... Les minorités ethniques ont droit à leur culture... Les nations ne peuvent que par la décomposition morale... après avoir fait un émouvant appel en faveur de la Pologne et des nations opprimées; après avoir rappelé la menace et dénoncé les dangers du communisme, les vénérables signataires abordent de front des questions canadiennes. En quoi ils diffèrent singulièrement de tant de gens qui ne paraissent apercevoir de devoirs, d'obligations et de maux à réparer qu'au delà de nos frontières.

Ils formulent des vœux d'un caractère très général, qui ne laissent pas de doute sur leur sentiment:

Nous souhaitons par-dessus tout voir la paix intervenue régner dans notre cher Canada, une paix faite d'entente et d'estime réciproques entre les divers éléments constitutifs de la Confédération, l'élément anglais et l'élément français, une paix faite aussi de bienveillance et de générosité à l'égard de toutes les mino-

rités ethniques et religieuses qu'abrite notre vaste pays.

Ils vont plus loin. Ils mettent les points sur les i de telle façon que personne ne puisse prétendre ne pas les comprendre. Après avoir noté que ce qui fait la "démocratie véritable", "ce n'est pas seulement, ce n'est même pas précisément la volonté prédominante du plus grand nombre, c'est la poursuite sincère du bien commun dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, c'est l'exercice constant de la justice distributive à l'égard des individus et des groupes qui composent la communauté politique et nationale", ils précisent:

A cet égard, Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que subsistent les inégalités flagrantes, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques, d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces, d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques.

C'est très clair, on ne peut être plus net. Les catholiques, de toutes les races, qui réclament ces "profonds redressements", se font ainsi rappeler, avec une souveraine autorité, qu'en menant ce bon combat, ils ne servent pas seulement leur cause propre, mais celle de la paix et de l'unité canadienne, celle donc de la prospérité publique.

Et les non-catholiques de bonne foi, par la même occasion, apprendront, s'ils ne le savent déjà, que les réclamations des minorités religieuses et nationales ne sont pas, en leur fond, le fait d'une poignée d'extrémistes, mais bien le vœu de leurs chefs les plus autorisés, hommes sages et pleins d'expérience, soucieux de ne pas troubler inutilement la paix des esprits, mais par le seul souci du bien commun.

Nous voulons espérer qu'ils sauront prêter à ces graves et solennels avertissements une oreille attentive.

Il y va des intérêts les plus élevés de la nation entière. Omar HEROUX

25-1-45

Bloc-notes

(par Alexis Gagnon)

Les "progrès" de l'instruction

Le Bureau scolaire de la ville de New-York a présenté, au mois de décembre dernier, un assez curieux rapport financier pour l'année 1944-45. En résumé on dépensera \$134,700,000. pour l'instruction de 834,000 enfants, soit \$161. pour chaque élève, ce qui constitue une augmentation.

Et le Bureau scolaire en donne les raisons avec une allégresse assez étrange: C'est que, dit le rapport, "il y a moins d'enfants dans les écoles, ce qui est dû en grande partie à l'abaissement de la natalité au cours des dernières années... La diminution des enfants à l'école; c'est le facteur-clé qui permet d'améliorer le programme éducationnel avec des frais moindres... Le fléchissement de la natalité dans ces dernières années a presque éliminé le problème du surpeuplement, de la congestion et des classes démesurées. Maintenant pour la première fois dans l'histoire de notre régime scolaire, nous pourrions, sans augmenter les dépenses, et en fait, en dépensant moins, donner plus d'attention à l'élève en tant qu'individu, à sa santé et à son bien-être."

La revue AMERICA, qui rapporte le fait, dit que sans doute on ne peut tenir le Bureau scolaire responsable de la chute de natalité, et qu'il y ait 222,314 élèves de moins depuis 1935. "Mais on reste avec l'inquiétante sensation que le Bureau en est content, au nom de la science, au lieu de le déplorer au nom de l'humanité."

On peut se demander en effet ce qui attend un peuple jeune mais déjà plongé dans un matérialisme jouisseur, et dont la population commence à décroître à ce rythme?

L'astronomie financière

L'astronomie, science abstruse où seuls d'intrepides mortels osaient s'aventurer, va devenir populaire au train où vont nos dépenses de guerre. Car elles s'enflent à d'incroyables dimensions qui tiennent véritablement de l'astronomie.

Notre gouvernement suppose que vers la fin de mars, la dette canadienne aura atteint quelque vingt milliards de dollars. Les experts en chiffres, après avoir calculé les différentes dettes provinciales, municipales, paroissiales, etc, en arrivent à une moyenne de plus de \$1600, pour chaque homme, femme et enfant du pays.

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

C'est par un froid de 20 degrés sous zéro, comme ce matin, que les Montréalais peuvent apprécier l'excellence du service du Tramway.

Par une imposante majorité le Conseil municipal s'est prononcé contre l'établissement d'un dictateur fédéral du logement. Félicitations. Il n'est pas mauvais que, même dans les temps troubles où nous vivons, on se souvienne de ce que l'on sent un peu maître chez soi.

Le poisson qui s'appelle espadon ne prend qu'une année après être sorti de l'oeuf pour atteindre un poids d'environ 600 livres. L'espadon est un petit poisson qui sait devenir grand et à l'allure des dettes de guerre.

Le comble de l'habileté pour un savant de demain ça sera de trouver des lunettes pour l'oeil électrique.

Pascal, alors qu'il avait 27 ans, en 1650, inventait une machine à calculer. C'est deux siècles et demi plus tard qu'un Etatunien devait prendre le brevet sur une machine de ce genre.

Quand on pense que Pascal n'eût même pas l'idée de breveter ses droits sur le véhicule du genre brouette qu'il inventa aussi.

Le Grincheux

25-1-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Sans le respect, l'homme touche à la grossièreté de la barbarie; il méconnaît la royauté qui est en lui." LACORDAIRE

Une lettre de M. Ebray

Les six derniers mois de la vie politique française

Le courrier d'Europe nous apporte une pièce importante et inattendue: une lettre, datée du 29 décembre, de notre correspondant européen, M. Alcide Ebray, sur les six derniers mois de la vie politique en France. Nous la publions samedi.

Le général de Gaulle veut que l'armée française occupe tout le Rhin — La situation du président Roosevelt pour les négociations de paix — Au front de l'ouest

La radio de Moscou a annoncé aujourd'hui que l'armée rouge est à un peu plus de 125 milles de Berlin, mais sans dire à quel point du front. Les Russes ont aussi annoncé que leurs troupes ont franchi l'Oder au sud-est de Breslau et la radio allemande rapporte que d'autres unités soviétiques ont franchi le fleuve à Steinau, à 32 milles au nord-ouest de Breslau, et à 138 milles au sud-est de Berlin.

Près de Breslau, l'infanterie soviétique a profité d'une averse de neige pour traverser l'Oder couvert de glace brisée; elle a établi une tête de pont que de puissantes unités blindées ont rapidement développées. Des centaines de chars et de canons automobiles ont commencé l'attaque et l'encerclement de Breslau. D'autres troupes auraient passé le fleuve au cours de la nuit dans la banlieue même de Breslau, à 4 milles au sud-est de la ville. Il semble que la principale tête de pont soit située près d'Oppeln, capitale de la Silésie du Sud dont les Russes se sont emparés.

La 1ère armée ukrainienne du maréchal Konev, qui opère dans cette partie du front, a aussi envoyé des troupes, de sa tête de pont de l'Oder, vers les montagnes de Bohême qui sont à l'ouest, à une cinquantaine de milles de l'Oder. Cette manœuvre a pour objet de couper les communications entre Berlin et la région fortement industrialisée du sud de la Silésie, car la Silésie s'étend là entre la Pologne et la province occidentale de la Tchécoslovaquie. Cette pointe vers l'ouest constitue aussi une menace pour les armées allemandes qui combattent en Slovaquie et en Hongrie.

Au nord du front de l'est, l'armée rouge a atteint le port d'Elbing, sur la Baltique. Les Allemands ont annoncé cette nouvelle en ajoutant que les communications entre la Prusse-Orientale et l'Allemagne métropolitaine sont coupées. Quelque temps auparavant un commentateur allemand avait rapporté qu'une avant-garde russe, parvenue à la Baltique avait été encerclée. Mais on a ensuite admis que les Russes étaient restés au bord de la lagune de Frisches Haff, qui va presque jusqu'à Königsberg. Moscou a annoncé que l'autre armée soviétique qui attaque la Prusse-Orientale par l'est est restée tout près de Königsberg.

Au centre du front de Pologne, la 1ère armée russe-blanche du maréchal Zhukov livre une bataille acharnée près de Poznan; Moscou rapporte que cette armée a avancé de 16 milles hier à certains endroits et que ses troupes sont à 25 milles à l'ouest de Poznan. Selon des voyageurs arrivant d'Allemagne à Stockholm, le gouvernement allemand ferait des préparatifs pour déménager les bureaux du gouvernement de Berlin vers un endroit au centre de l'Allemagne.

La 4e armée ukrainienne qui combat dans les montagnes de Slovaquie serait à 40 milles seulement du col de Jablunka vers la Moravie, une route historique que Bismarck considérait comme la clé de l'Europe centrale. Cette armée se trouve donc à environ 100 milles de la frontière sud de la Silésie allemande. Les Allemands ont lancé une contre-attaque au sud-ouest de Budapest, mais les Russes disent l'avoir repoussée.

LA FRANCE ET LE RHIN

Le général de Gaulle a déclaré hier dans une conférence de presse que la France veut installer des troupes tout le long du Rhin après la guerre. Devant 200 correspondants français et étrangers, il a exprimé son regret de ce que la France n'ait pas été invitée à la conférence des trois grands chefs alliés; il a dit que son gouvernement n'avait pas demandé officiellement d'invitation, mais qu'il croyait que les chefs des trois grands pays alliés connaissent l'attitude de la France.

Le chef d'Etat a déclaré ensuite que la France n'entend pas finir cette guerre sans avoir l'assurance que l'armée française sera installée en permanence tout le long du Rhin, d'une extrémité à l'autre. Les soldats français doivent être là, a-t-il dit, non seulement pour la sécurité française mais pour la sécurité du monde; l'histoire des cent dernières années a démontré qu'une telle surveillance est essentielle et la France a trop souffert dans cette guerre pour ne pas réclamer cette garantie.

Nous projetons le contrôle du bassin du Rhin comme d'un tout industriel; ce sera peut-être un contrôle interallié, car nous n'avons pas de raison d'exclure les autres pays alliés. Cela, a-t-il conclu, n'implique pas nécessairement l'extension du territoire français jusqu'au Rhin; la détermination du statut politique de la région dépend d'accords avec d'autres pays; mais les troupes françaises seront installées le long du Rhin.

Les journalistes n'ont pas manqué d'interroger M. de Gaulle sur la question de Pologne qui devient d'autant plus brûlante que les Russes occupent maintenant presque tout le pays. Le chef d'Etat a dit qu'il n'a pas l'intention pour le moment de reconnaître le comité de Lublin comme gouvernement provisoire. La France, a-t-il dit, veut que la Pologne choisisse elle-même son gouvernement et je ne crois pas que le peuple polonais ait eu l'occasion de manifester ses vœux.

La position du général est délicate; dans l'intérêt de la France et aussi pour ne pas s'aliéner les communistes français, il tient à demeurer en bons termes avec la Russie; c'est déjà bien beau qu'il n'aille pas aussi loin que M. Churchill au sujet du nouveau partage polonais projeté par M. Staline. Il reste à voir quelles sortes d'élections auront lieu en Pologne, si elles auront lieu sous l'occupation militaire ou une fois l'armée rouge partie.

LES ETATS-UNIS ET LA PAIX

Les seize nouveaux sénateurs élus aux élections de novembre aux Etats-Unis ont fait hier une démarche qu'il faut souligner. Ces nouveaux venus au Sénat de Washington — dix démocrates et six républicains — ont envoyé au président Roosevelt une lettre collective pour lui dire, à la veille de sa conférence avec MM.

Churchill et Staline, qu'ils appuient sa politique extérieure, qu'ils sont d'avis que les Etats-Unis doivent participer à l'organisation internationale qui sera chargée de maintenir la paix. Le président du comité sénatorial des Affaires étrangères, M. Connally, voit là l'indication que le Sénat approuvera à une forte majorité la participation des Etats-Unis à la prochaine société des nations; mais ce fait souligne la situation bien particulière du pays voisin au point de vue international.

Quand M. Staline prend une attitude, ceux à qui il a affaire peuvent tenir pour acquis que c'est là l'attitude de la Russie, puisqu'il est dictateur. Les principes communistes comportent par définition qu'on peut changer d'idée tant qu'on veut et que les promesses n'engagent pas, mais quand Staline dit quelque chose, il a la force de la Russie derrière lui. Si M. Churchill prend une décision, elle vaut pour l'Angleterre, parce que tant que son gouvernement est au pouvoir, c'est qu'il a l'approbation du parlement; s'il domine le parlement on peut raisonnablement penser qu'il obtiendra la ratification de ce qu'il conclut, sans quoi son gouvernement tomberait. Le fait qu'il est premier ministre est une preuve au moins jusqu'à nouvel ordre qu'il parle au nom du parlement qui peut engager le pays.

Mais il n'en est pas ainsi aux Etats-Unis. Quand le président a pris part à des conférences sur des questions et des projets militaires, il avait toute la compétence et l'autorité voulues pour parler, parce qu'il est commandant en chef de l'armée et de la marine. Mais quand il s'agit de politique étrangère et de conclusion des traités, cela relève assurément de lui comme chef d'Etat, c'est à lui à prendre l'initiative, mais il n'a pas le dernier mot, c'est le Sénat qui l'a. Et comme le gouvernement des Etats-Unis n'est pas un régime vraiment parlementaire, le fait qu'un homme est président, qu'il possède le pouvoir exécutif, ne signifie pas qu'il a l'appui du Congrès ou du Sénat. Si le parlement anglais rejette une mesure importante du gouvernement, le gouvernement tombe; même chose au Canada; mais il n'en va pas de même chez nos voisins, il n'y a pas de responsabilité ministérielle. On a vu en 1919 la différence que cela peut faire, quand le Sénat a rejeté le projet du président Wilson, et n'a pas voulu que les Etats-Unis participent à la Société des nations; cela a entraîné l'écroulement de toute la série de garanties politiques sur lesquelles on avait fondé le traité de paix.

PROBLEME CONSTITUTIONNEL

Des correspondants parlementaires de Washington estiment que les "isolationnistes" sont moins nombreux et moins influents au Sénat aujourd'hui qu'en 1919 et que l'entrée du pays dans l'organisation internationale ne fait pas de doute. Mais un autre problème a surgi, à la suite du projet adopté à Dumbarton-Oaks. Les Alliés veulent organiser la police du monde contre l'agression et cela veut dire prendre les armes sans délai pour dompter un agresseur. Ce point particulier soulève un problème constitutionnel pour les Etats-Unis.

Selon la constitution, le président a le pouvoir de conclure des traités pourvu que le Sénat y concoure par un vote des deux tiers de ses membres. D'autre part, c'est le Congrès qui a seul le pouvoir de déclarer la guerre. Lors de la conférence de Dumbarton-Oaks des juristes ont soutenu qu'un traité de paix qui comporterait l'obligation plus ou moins automatique de faire la guerre serait inconstitutionnel, puisque le Sénat en ratifiant la signature du président se trouverait à assumer un pouvoir qui appartient exclusivement au Congrès.

Mais les partisans du projet de sécurité internationale ont une réponse et même plusieurs. Ils invoquent l'article qui dit que la constitution, les lois des Etats-Unis et les traités éventuels seront la loi suprême du pays; ils concluent de là qu'un traité peut comporter l'obligation de faire la guerre. De plus ils disent que les opérations de la police internationale contre les agresseurs ne seront pas des guerres, mais de simples mesures pour empêcher la guerre et que le projet préconisé vise justement à une intervention rapide avant même que la guerre éclate pour empêcher l'agresseur de se préparer. Enfin, ils citent aussi ce principe que le président a déjà le pouvoir de se servir des troupes et de la flotte pour protéger les intérêts vitaux des Etats-Unis.

Cela est de nature à susciter quelques inquiétudes chez les Alliés et de beaux débats aux Etats-Unis. On comprend qu'après ce qui s'est passé il y a vingt-cinq ans, le général de Gaulle préfère occuper le Rhin, que de se fier exclusivement à la sécurité internationale, comme le voulait d'ailleurs le maréchal Foch.

FRONT DE L'OUEST

L'aviation alliée attaque sans relâche les convois allemands qui quittent la région des Ardennes. Dans le saillant les troupes poursuivent leur avance; dans le Luxembourg, les Etatsuniens sont près de Putsch, à un mille de la frontière allemande.

Au nord du front, la 2e armée britannique a avancé de trois milles et a atteint la rive de la Roer; elle a pris Heinsberg, à 9 milles au nord-ouest de Linlich, ainsi que Linne, à 3 milles de Roermond, et Haaren, au centre de ce secteur. Les Britanniques devraient bientôt opérer leur jonction avec la 9e armée étatsunienne qui occupe la rive de la Roer au sud.

Les Allemands ont lancé une attaque contre la 7e armée étatsunienne, sur un front de 20 milles de Haguenau aux Vosges; à certains endroits ils ont réussi à franchir la rivière Moder, à 15 milles à l'intérieur du territoire français. Plus au sud, la 1ère armée française avance dans le secteur de Colmar et a franchi la rivière Ill. — Paul SAURIOL

25-1-45

La politique

Où va le "Soleil" ?

Comment l'"organe libéral" de Québec ne se gêne pas pour critiquer le gouvernement King — Les projets de M. Cardin et les intentions de M. Nicol

(par Pierre Vigeant)

La division qui s'est manifestée au cours de la session extraordinaire au sein de la députation libérale, haute et disciplinée, s'étend maintenant à la presse libérale. Pendant que le Canada continue à défendre farouchement comme par le passé tous les actes du gouvernement King, le Soleil critique sans gêner la conduite du premier ministre et du cabinet. L'"organe libéral" de Québec affiche beaucoup plus d'indépendance et formule beaucoup plus de réserves contre le gouvernement King que le Canadien, que M. Godbout a fondé pour bien marquer qu'il séparait sa cause de celle du parti libéral fédéral.

Dans sa livraison du lundi, 22 janvier, le Soleil s'en est pris au gouvernement pour la façon dont la censure a fonctionné dans l'affaire des déserteurs de l'armée territoriale. Le journal libéral ne se contente pas cependant de critiquer la censure officielle — cela n'aurait qu'une importance secondaire — mais il juge et condamne en même temps toute la politique de mobilisation du gouvernement.

Le bref article mérite d'être cité en entier. Sous le titre "Quand on n'ose dire la vérité", il se lit comme suit:

"Tel que prévu, la censure a fini par provoquer une explosion déplorable en essayant de cacher des faits pour permettre aux autorités d'entretenir l'illusion. On a eu tort de croire que la fin de la guerre surviendrait avant que ne se produisît une crise dans l'administration militaire du pays. Mais la faute la plus grave est d'avoir manqué aux engagements pris envers l'électorat. Comme ce manquement à la parole donnée est imputable également à tous les chefs des vieux partis, il est plus honnête d'en convenir avec autant plus de confusion qu'on ne saurait évoquer l'excuse d'une témérité due au manque d'expérience."

Les chefs libéraux et conservateurs ont été témoins ou acteurs dans le drame canadien de la der-

(suite à la dernière page)

Fable

Mutinerie dans la basse-cour

(par Edouard Biron)

Il y avait une fois un riche propriétaire terrien qui exploitait une ferme avicole dont les sujets étaient renommés à cent lieues à la ronde pour leur nombre et leurs qualités raciales.

Afin que rien ne pût interrompre les rayons solaires, si vivifiants pour les bêtes comme pour les hommes, le maître prévoyait avoir installé l'habillage de ses volailles sur un plateau qui se déplaçait à une belle altitude. C'était comme un drapeau, une basse-cour "élevée". Et du matin au soir, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du coucher, — car ces bêtes ne sont guère veilles, — on y caquetait, gloussait, piaillait, cocoricottait, faisait un vacarme assourdissant. Le maître n'en avait cure, car il est dans la nature de ces êtres emplumés de crier ainsi tout le temps, à tort et à travers. Et cela ne nuit en rien à leurs fonctions qui sont, avant tout, de se multiplier, d'engraisser, pour servir, en définitive, à satisfaire la gourmandise de l'homme. En effet, en des occasions spéciales survenant à intervalles réguliers, par exemple les fêtes auxquelles donne lieu le passage d'une année à l'autre, des holocaustes sanglants se perpétuaient dont les premières victimes étaient précisément les sujets les plus dodus de la gent court-alée. Les survivants ne s'en montraient pas autrement émus et aussitôt étaient l'écho des cris stridents des immolés. Ils recommençaient à s'empiffrer et à se ta couler douce, en attendant que vint leur tour de tomber sous le couteau de se faire tordre le cou.

Mais il arriva pourtant que, parmi les populations même les plus paisibles, des velléités d'indépendance se manifestèrent, des aspirations à la pleine jouissance de la liberté. C'est comme un pollen flotant dans l'air mais qui, loin de provoquer des éternuements, anime les coeurs et galvanise les volontés. On veut secouer le joug, tous les jours; on réclame l'émancipation.

A l'époque dont il est ici question sévissait, chez les humains, un conflit d'une envergure telle que les plus optimistes mêmes n'en pouvaient prévoir l'issue. En temps de paix, on dit que la moitié du monde se pâle la tête de l'autre moitié. En temps de guerre, c'est plus gra-

(Suite à la dernière page)

La déclaration d'un conseil national de l'Épiscopat

Exposé de principes, applications concrètes — "Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance" — "Les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue" — La Pologne, pierre de touche. . . — Le péril communiste

Ordre et justice à l'intérieur du pays — " . . . La législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français. . . " — Le contraste entre la façon dont les minorités sont traitées dans les diverses provinces — Hommage à Québec

Nous recevons et nous nous exprimons de publier ce document d'une haute importance:

Secrétariat permanent de l'Épiscopat canadien, 249, rue Main, Ottawa.

Déclaration du Conseil national de l'Épiscopat canadien réuni à Québec les 17 et 18 janvier 1945.

Nos très chers frères,

1. Dans la lumière providentielle des enseignements de Notre Saint-Père le Pape, et en parfaite union avec Nos vénérés Frères les Archevêques et Evêques des Etats-Unis, d'Australie, d'Angleterre et d'Ecosse, Nous venons vous adresser, en cette période critique, une parole de direction. Nous vous rappellerons d'abord avec insistance quelques principes fondamentaux. Nous exprimons ensuite, Notre pensée sur les problèmes présents les plus urgents.

I — Principes fondamentaux

2. Plusieurs ont exposé les causes, la futilité et l'injustice des guerres d'agression. Ils ont suggéré la structure d'un ordre international harmonieux.

3. En dépit de cet effort constructif, il y a encore beaucoup de confusion dans les esprits sur l'objet réel et sur l'importance vitale de ce conflit. Aussi bien, à tous, clercs et laïques, individus et familles, sociétés religieuses et civiles, à tous ceux qui sont doués d'intelligence et de liberté, de jugement et du sens de leurs responsabilités, Nous disons: **Le problème mondial, et c'est aussi votre problème à tous.**

4. Votre salut éternel et votre paix temporelle dépendent, à n'en pas douter, de la façon dont vous accepterez vos responsabilités personnelles et dont vous accomplirez votre devoir de conscience à l'égard de votre prochain, dans cette lutte pour la domination du monde. En toute vérité et toute objectivité, il est bien clair qu'il n'y a qu'un seul vrai combat, dans la vie humaine: le combat des forces du bien contre les forces du mal. Mais aujourd'hui, on voit, avec une intensité et

Remerciements

LEMIEUX. — La famille du malade Louis Lemieux remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son fils, Louis, âgé de 10 ans, décédé le 22 janvier 1945, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis de décès

BOILEAU. — A Montréal, le 24 janvier 1945, à l'âge de 76 ans, est décédé Zéphirin Boileau, époux de Cordeila Perrier, demeurant à 489 est boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.-S. Valée, Limitée, 6662, rue Saint-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

AUMAIS. — A Montréal, le 23, à 51 ans, Mme Joseph Aumais, née Emma Gref. BARRE. — A Montréal, le 24, à 66 ans, Mme Georges-Etienne Barré, née Pamela Turcotte. DAUNAIS. — A Montréal, le 24, à 29 ans, Mme Aimée Daunais, née Simone Daze. DUBUIS. — A Montréal, le 24, à 84 ans, Marie Robert, épouse de feu David Dubuis. GAGNER. — A Montréal, le 23, à 66 ans, Mme veuve Joseph Gagner, née Maria Joly. LABELLE. — A Montréal, le 23, à 75 ans, Mme veuve Amélie Labelle, née Philomène Lacroix. LAJONDE. — A Montréal, le 23, à 76 ans, Mme veuve Edouard Lajonde, née Emma Desnoyers. LAVERGNE. — A Montréal, le 23, Adrien Lapierre, époux d'Isabelle Brousseau. MAISONNEUVE. — A Montréal, le 23, à 80 ans, Honoré Maisonneuve, époux d'Alma Cloutier. MARTIN. — A Montréal, le 24, à 45 ans, Emilie Martin, épouse de Charles Vanier. MARTIN. — A Montréal, le 23, à 67 ans, Gustave Martin, époux de Paul Lemoyne de Marigny. PREVOST. — A Montréal, le 23, à 77 ans, Sinal Prevost, époux de feu Della Latour. ROBERT. — A Montréal, le 23, à 64 ans, Ernest Robert, époux de feu Albina Giroux. ROY. — A Montréal, le 23, à 64 ans, Edouard Roy, époux de Marie-Louise Bouché. SAUVÉ. — A Montréal, le 24, à 54 ans, Marie-Louise Laviolette, épouse d'Hermil de Sauvé.

A L'ETRANGER

A New-York, William T. Davis, entomologiste bien connu, membre fondateur et ancien président émérite du State Inland Institute of Arts and Sciences. La collection de M. Davis comprend 2,000 volumes sur les plantes et les insectes. A Jérusalem, Palestine, Elise Lasker Shuler, poète bien connu. Il naquit en Allemagne. A Port-au-Prince, Haïti, Max Moisant, secrétaire général du département de la Santé publique et président de la Société Bolivar.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'Imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est, Montréal. Tél. 814-3361.

une extension inouïe, le désordre s'opposait à l'unité, la fausseté se substituait à la vérité, l'injustice et la haine voulaient priver l'homme de l'unique source de son bonheur, une vie de justice et d'amour. Enivrés du pouvoir jusqu'à l'inconscience, mais, avec une astuce et une habileté diaboliques, ces organes du mal cherchent à séduire et à dominer les individus et les nations. Ils sont forts et bien organisés en fait de ressources matérielles et physiques, ils peuvent même imposer leur volonté par la force. Mais ils sont faibles moralement et spirituellement. Voilà pourquoi l'unique formule de paix pour les hommes de bonne volonté est dans la prière, l'étude et le sacrifice.

5. Dieu gouverne toujours le monde par la sagesse de sa Providence divine. A ceux qui partagent son autorité et qui tiennent de lui les dons et les grâces de leur charge, incombe la grave tâche de diriger et d'entraîner les autres à leur suite. Evêques, pasteurs, prêtres, parents, éducateurs religieux et laïques, et, dans leur domaine propre, ceux qui ont mission de protéger et de promouvoir le bien commun, tous doivent servir héroïquement, pour la défense de la vie chrétienne et de la paix qu'elle apporte avec elle.

6. La nature humaine a été instituée par Dieu. La personne humaine se compose essentiellement d'une âme immortelle et d'un corps. L'un et l'autre exigent des soins raisonnables et proportionnés. Ces soins supposent l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs qui découlent de leur nature. C'est la liberté de la personne humaine. Sur cette condition préalable au bonheur humain, il faut faire en sorte que toute personne responsable ait des notions claires et précises.

7. La famille est l'unité fondamentale de la société humaine. Elle a été instituée par Dieu, auteur des lois qui la dirigent et la gouvernent. Le mépris de ces lois conduit inévitablement à la ruine de la vie sociale.

8. L'Etat existe pour le bien commun. C'est l'instrument désigné par la nature pour promouvoir et sauvegarder les droits de l'individu et de la famille en vue du bien de tous. Son autorité vient de Dieu. Sa loi est une loi morale, qui régit des êtres moraux. Elle doit donner justice à tous.

9. Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance. Cela signifie la liberté politique, le développement économique et la protection de la neutralité. La violation de ces droits appelle une réclamation, suivant les lois de la justice et de l'équité réciproque.

10. Les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue. L'accès aux ressources économiques ne doit pas leur être retiré; leur fertilité naturelle ne doit pas être limitée ni supprimée. 11. Tous les principes qu'il faut connaître et pratiquer dans toutes les sphères de la vie humaine. La fausseté et l'erreur, l'égoïsme et l'opportunisme n'ont que trop d'emprise. Mais, plus regrettable encore et plus funeste à tout projet d'ordre nouveau et de vie en paix, est l'effort organisé des puissances forces du mal, dont Nous avons parlé plus haut, qui exploitent cette condition de la faiblesse humaine. Elles dissimulent leur but véritable et leur identité. Elles se présentent sous des dehors amis. Mais elles fomentent la haine et la cupidité. Elles sont les ennemis réels de la justice, de l'amour et de la paix.

12. Il est encore beaucoup de bonnes âmes, de bonnes familles, de bonnes personnes occupant des postes de confiance: sinon, comment aurait-on pu résister à tous les assauts du mal? La fidélité et l'honneur dans l'accomplissement du devoir, le devoir de la prière, du travail, de la souffrance ou même de la mort, voilà ce qui, humainement parlant, a sauvé la démocratie chrétienne. Les nations ne périssent que par la décomposition morale.

13. Nous vous en conjurons donc, Nos très chers frères, veillez et priez, Veillez, avec votre foi en Dieu, et par l'exercice de votre jugement et de votre prudence. Vos sacrifices vous donnent le droit de peser d'abord les fardeaux qu'on vous impose. Votre amour de la vérité en parole et surtout en œuvres,

finiront par triompher. Priez, pour que les hommes et les nations puissent bientôt retourner à la connaissance, à l'amour et au service de Dieu. Car il est l'auteur de la vie et de l'amour, et le prince de la paix.

Problèmes concrets

14. Ordre international. — Nous supplions ardemment le Dieu tout-puissant et miséricordieux de ramener bientôt cette paix dans le monde, et d'inspirer aux chefs des nations les moyens de l'organiser dans l'ordre et la fondation sur la justice, sur la morale et sur la religion. Et Nous sommes heureux de donner Notre entière adhésion à la Déclaration que faisait le vénérable Episcopat des Etats-Unis, le 19 novembre dernier, sur l'ordre international.

15. Pologne. — Nous voulons espérer encore que les nations alliées ne se laisseront pas entraîner à consommer l'abandon à son sort de l'héroïque Pologne, dont la défense a été invoquée comme le premier mobile de notre entrée en guerre et le principal stimulant à la générosité de nos vaillantes armées. Le regrettable Cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, disait avec raison que le traitement fait à la Pologne serait comme la pierre de touche de la loyauté des nations alliées dans leurs engagements à rétablir la justice et la liberté dans le monde. La Pologne, en effet, en résistant si vaillamment à l'oppression nazie, s'est acquise le droit à l'admiration et à la protection de toutes les nations civilisées. — Cette même sympathie et ce même appui, Nous l'offrons également à toutes les nations qui ont eu à souffrir de la tyrannie et de l'agression.

16. Péril communiste. — Nous mettons en garde une fois de plus contre le communisme matérialiste et athée, qui incarne présentement dans le monde toutes les forces déchaînées contre l'Eglise et contre les valeurs morales qu'elle a gardées; la dignité humaine et la liberté chrétienne. La part courageuse qu'a prise le peuple russe à détourner du monde l'affreuse domination nazie ne doit cependant pas nous fermer les yeux sur les visées de révolution mondiale que poursuivent toujours les chefs du communisme international. Gouvernants et simples citoyens ont le très grave devoir d'enrayer chez nous les infiltrations communistes, sous quelque habile dehors qu'elles se présentent; sans quoi ils préparent à notre cher pays, pour qu'il ne soit pas livré à l'ennemi, un terrain de nos fils offert chaque jour leur vie et leur avenir, les pires desordres et les pires calamités. — Il nous semble du moins réconfortant que, même en dehors des milieux catholiques, une partie de l'opinion publique s'éveille aux dangers de cette sorte de dictature internationale dont notre pays n'est resté pas le seul à subir les ténébreux assauts.

17. Ordre et justice à l'intérieur du pays. — Nous souhaitons par-dessus tout voir la paix intérieure régner dans notre cher Canada, une paix faite de confiance et d'estime réciproques entre les divers éléments constitutifs de la Confédération. L'élément anglais et l'élément français, une paix faite aussi de bienveillance et de générosité à l'égard de toutes les minorités ethniques et religieuses qu'habite notre pays. Car ce qui fait la démocratie véritable, à l'opposé de l'absolutisme d'Etat et des régimes totalitaires, ce n'est pas seulement, ce n'est même pas précisément la volonté prédominante du plus grand nombre, c'est la poursuite sincère du bien commun dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, c'est l'exercice constant de la justice distributive à l'égard des individus et des groupes qui composent la communauté politique et nationale.

18. Législation scolaire. — A cet égard, Nous tenons à proclamer haut et clair que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut que reflète vraiment l'esprit d'unité nationale que a présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que subsistent les inégalités flagrantes, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, il nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices. Nous espérons voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques.

19. Législation sociale. — Nous engageons fortement tous les pouvoirs publics à instaurer au plus tôt ou à améliorer, dans la mesure où quelque chose de cela a été fait, les lois et les institutions capables d'assurer la paix sociale. Nous ne pouvons trop recommander, en particulier, les mesures nécessaires à la protection des professions organiques, au relèvement de la vie rurale et au bien-être de la classe ouvrière, et les dispositions, aujourd'hui urgentes, entre toutes, qui ont trait au rétablissement du personnel de nos services armés.

20. Mariages et familles. — S'il Nous est agréable de constater que l'attention publique commence à se porter vers la sécurité économique de la famille, Nous ne pouvons que déplorer les tentatives toujours renouvelées de relâchement des liens sacrés du mariage. Nous condamnons sans hésitation toutes les mesures, préconisées même parfois au sein de corps publics dont on serait en droit d'attendre plus de clairvoyance, pour introduire le divorce dans les provinces qui le repoussent encore, ou le rendre plus fréquent et plus facile dans les autres. Nous invitons en particulier les associations catholiques à faire entendre leurs protestations contre ces entreprises de déchristianisation du mariage et de la famille, et à réclamer que l'autorité législative et l'autorité judiciaire traitent cette double institution selon l'enseignement chrétien et selon les meilleures traditions de notre pays. Nous formulons aussi l'espoir de voir au plus tôt la famille, démembrée et disloquée par les tristes nécessités de la guerre, retrouver son intégrité et son équilibre voulu de Dieu, et de voir au plus tôt la femme et la mère rentrer au foyer dont elle est la gardienne. Nous appelons enfin de tous Nos vœux une véritable politique familiale, une politique de protection et d'assistance à la famille, cellule vivante de tout le corps social.

21. Harmonie et charité. — Nous conjurons tous Nos concitoyens, de quelque confession religieuse qu'ils se proclament, d'éviter, et autant qu'il peut dépendre d'eux, de faire faire autour d'eux toutes les provocations à la haine, à la mésestime, à l'incompréhension mutuelles. Qu'ils favorisent, par la parole et plus encore par l'exemple, l'union de toutes les forces, l'union de toutes les forces chrétiennes surtout, pour le triomphe de l'idéal évangélique dans l'œuvre de reconstruction sociale qui commence. Que tous s'emploient à faire régner chez nous cette harmonie nécessaire au peuple canadien, s'il veut rester égal au merveilleux destin que la Providence semble lui assigner dans le concert des nations du Nouveau-Monde.

22. Unité chrétienne. Corps mystique du Christ. Nous recommandons instamment la pratique, bénie et encouragée par le Saint-Siège, de l'Octave de prières pour l'unité chrétienne (du 18 au 25 janvier), en vue de ramener à l'unité de la foi tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, reconnaissent l'autorité de la Révélation divine. Et Nous pressons tous Nos chers fidèles de méditer et de vivre la doctrine de notre incorporation au Christ, doctrine que Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, a si magnifiquement mise en lumière dans sa récente encyclique "Mystici Corporis", du 29 juin 1943. Car c'est dans le retour à cette mystérieuse participation à la vie divine que repose pour nous, chrétiens, le secret de notre sanctification personnelle et de toute notre action extérieure pour la christianisation du monde.

23. Appel aux hommes publics. — En ces heures si graves pour l'avenir de notre civilisation chrétienne, Nous ne pouvons Nous empêcher d'adresser à tous les hommes publics un appel angoissé. Nous savons le poids parfois très lourd de leur charge: sur eux retombe la direction de la communauté nationale et internationale. Mais Nous savons aussi que Celui qui vient toute autorité et toute puissance ne refuse pas sa grâce à celui qui fait tout ce qui est en lui. Et c'est du fond du cœur que Nous faisons monter vers le Ciel nos prières pour tous nos gouvernants, puissent-ils répondre toujours à la confiance que leur a témoignée Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans son dernier message de Noël: "des hommes d'élite, d'esprit éminent et de fort caractère; des hommes choisis pour leurs solides convictions chrétiennes, leur droiture et la sûreté de leur jugement, leur sens pratique, leur équité, leur fidélité à eux-mêmes en toutes circonstances. C'est pourquoi, en ces périodes de transition, d'ordinaire houleuses et troublées par les passions, les opinions divergentes et les programmes opposés, se sentent doucement tenus d'inoculer dans les veines du peuple et de l'Etat, brûlant de mille fièvres, l'antidote spirituel de vues claires, d'une action bienveillante, d'une justice humaine et sympathique à tous, et de la disposition à l'unité nationale et à la concorde dans un esprit sincère de fraternité".

Fait et signé à Québec le 18 janvier 1945.

J.-M.-Rodrigue Card. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec, Président.

William-Mark Duke, Archevêque de Vancouver.

James-Charles McGuigan, Archevêque de Toronto.

Peter-Joseph Monahan, Archevêque de Regina.

John Hugh MacDonald, Archevêque d'Edmonton.

Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa.

Joseph Charbonneau, Archevêque de Moncton.

Georges Gabana, Archevêque coadjuteur de Saint-Basile.

Norbert Robichaud, Archevêque de Moncton.

Joseph-Anthony O'Sullivan, Archevêque de Kingston.

James Boyle, Evêque de Charlottetown, représentant S. E. Mar John Thomas McNally, Archevêque d'Halifax.

John Thomas Kidd, Evêque de London, président de Commission épiscopale.

Philippe Desranleau, Evêque de Sherbrooke, président de Commission épiscopale.

Par mandement de Son Eminence de Léurs Excellences les Cardinaux Paul Bernier, secrétaire français de l'Épiscopat canadien, (Mgr) Basil Markle, secrétaire anglais de l'Épiscopat canadien.

5e conférence de M. Louis Rougier

Comment la France fut dépossédée de la garantie que lui offraient les réparations en faveur de l'agent général américain des paiements institués par les plans Dawes et Young, en attendant d'être totalement dépossédée de sa créance par la Conférence de Lausanne

Voici un résumé de la cinquième conférence donnée par M. Louis Rougier, professeur à la Sorbonne, sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques:

La France avait dans les réparations un moyen d'exercer une pression politique sur l'Allemagne. En effet, en vertu de l'article 430 du Traité de Versailles, les défaillances du débiteur allemand, constatées par la Commission des Réparations, autorisaient la France à récupérer tout ou partie des territoires rhénans.

Les Alliés fixèrent, le 1er mai 1921, à la conférence de Londres, la somme forfaitaire des réparations au total de 26,600 millions, représentant à peu près le quart du coût de la guerre pour la Grande-Bretagne et la France, sans tenir compte des destructions et des pertes de vies humaines. Sur cette somme forfaitaire, la France devait recevoir 52%.

L'Allemagne qui engageait alors des milliards de marks-or dans la réfection de son outillage national, fit aussitôt défaut. A peine avait-elle obtenu une modification de l'état de paiement en sa faveur, qu'elle demandait un nouveau moratoire. Elle ne montrait pas plus de bonne volonté dans ses livraisons en nature. Après avoir constaté un premier "défaut volontaire" le 26 décembre 1922, la Commission des Réparations fut amenée à en constater un second, les 9 et 10 janvier 1923, dans la fourniture du charbon. La France et la Belgique envoyèrent une commission d'ingénieurs, appuyée de troupes franco-belges, pour prendre le contrôle des mines de la Ruhr et assurer les livraisons. Le Chancelier Cuno répondit en proclamant la résistance passive. Ce fut l'origine de l'occupation de la Ruhr, qui aboutit à une capitulation totale de l'Allemagne, le 27 septembre 1923.

Il semblait que l'heure était venue de corriger les articles du Traité de Versailles, que la non-ratification du Double Traité de garantie, franco-allemand et franco-anglais, avait rendu caducs, et de reprendre le programme de Foch que Clemenceau n'avait abandonné que moyennant l'alliance anglaise et américaine offerte en compensation. Précisément, la volonté des populations rhénanes de se libérer de la Prusse s'affirmait de nouveau. Le 30 septembre, le Dr Dornien fit proclamer la République rhénane à Dusseldorf; le 21 octobre, elle fut proclamée à Aix-la-Chapelle, puis à Cologne, à Bonn, à Wiesbaden, à Trèves, à Mayence. C'est alors que la presse anglaise, le gouvernement britannique et la Cité de Londres intervinrent avec une extrême violence.

Dès juin 1923, l'Observer publia des informations sensationnelles sur "le complot rhénan de la France". En octobre, deux articles de Lloyd George dans le Daily Chronicle mettaient en cause directement le discours du trône imputé à la France les difficultés économiques européennes et le chômage anglais. A ce moment, les députés français apprennent que le déficit budgétaire est de 21 milliards et demi, parce que le Trésor a payé aux victimes de la guerre des sommes inscrites au chapitre des dépenses recouvrables de l'Allemagne et que le Reich n'a pas payé; or, les députés retournent, en mai 1924, devant leurs électeurs. C'est alors que Bonar Law, d'accord avec les Etats-Unis et l'Allemagne, propose une réunion de banquiers internationaux qui examineraient la capacité effective de paiement de l'Allemagne et aviseraient aux moyens de remplir les caisses de la Commission des Réparations. Poincaré, sous réserve de ne pas amputer la dette allemande, accepte la réunion du Comité d'experts, à Paris, en janvier 1924.

Par une mystérieuse coïncidence, le franc se met à baisser en janvier, déterminant une panique à la Bourse. La Banque Morgan s'offre à soutenir le franc, mais c'est elle qui a poussé la réunion des experts. Accepter son aide, c'est accepter le plan du Comité des Experts qui remet son rapport le 9 avril 1924. Les élections du 11 mai remplacent le Bloc National par le Cartel des gauches, Poincaré par Edouard Herriot. Celui-ci va aux Chequers rencontrer M. MacDonald. Il abandonne tout: réduction de la dette allemande, évacuation de la Ruhr dans les trois mois, abandon des territoires rhénans, perte des gages territoriaux de la France, et, en effet, dépossédée en faveur de l'agent général des Paiements, un financier américain. Les réparations cessent d'être un instrument de pression politique entre les mains des gouvernements alliés, qui renoncent à se faire payer en employant leur force.

Le plan Young, substitué le 7 juin 1929, au plan Dawes, sous prétexte de commercialiser la dette allemande, aggrave ces conditions. Il autorise l'Allemagne à déclarer, de son propre chef, qu'elle ajourne ses paiements. Le Président Hoover devance ses desirs en prenant, le 20 juin 1931, l'initiative de demander un moratoire des dettes allemandes qui fut accepté, le 6 juillet, par la France, à condition toutefois de lier le paiement des dettes intérieures à celui des réparations allemandes. La nécessité d'ajuster les dettes intergouvernementales aboutit à la Conférence de Lausanne, en juin 1931, où Herriot abandonna 90 pour cent de la créance de la France, telle qu'on l'avait amenée de réduction en réduction. A vrai dire, l'Allemagne se dispensa de verser les dernières annuités prévues. Elle se donna le savoureux spectacle de voir la question des réparations écartée par la controverse sur les dettes.

Le feu cause \$7,000 de dommages

Ottawa, 25 (C.P.) — Un incendie a causé des dommages estimés à \$7,000, de bonne heure hier matin, dans la ville d'Ottawa, sur la rue Chughton. Il s'agit d'une maison de six étages. Cinq personnes sont maintenant sans abri alors que 12 autres ont trouvé un abri temporaire.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES MERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

En plus grande pharmacie du détail au monde.

Portes le bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experte et expertes à votre service aussi bien selon l'ordonnance de votre médecin.

TOUR ET NUIT

HA.7251

tes de guerre entre les Alliés. Le gouvernement américain, qui avait accordé le moratoire des dettes allemandes, refusait celui des dettes alliées et pénalisait la France et la Grande-Bretagne par le Johnson Act et l'Acte de neutralité.

Le paiement des réparations, qui s'était réduit à \$1,300 millions, le sixième de la somme primitive, n'avait été qu'un simple transfert de fonds, car l'Allemagne avait reçu, sous forme de prêts et de placements étrangers, à peu près le double de ce qu'elle avait payé au titre réparations. Comme le dit l'économiste Ludwig von Mises dans son ouvrage récemment paru, *Omnipotent government*: "Les réparations ne furent en rien responsables de la détresse de l'économie allemande. Mais, si les Alliés avaient insisté sur leurs paiements, ils auraient sérieusement gêné le réarmement allemand".

La prochaine conférence de M. Louis Rougier sur "la perte de la garantie franco-soviétique" aura lieu à l'Université de Montréal, ce soir, jeudi, 25 janvier, à 8 h. 30.

Semaine d'Action Catholique à la Nativité

Ce soir, conférence par M. Daniel Johnson — Vendredi, heure sainte prêchée par Mgr Valois — Dimanche, allocution de S. E. Mgr Charbonneau

Le comité paroissial de la Nativité de Hochelaga a organisé du 21 au 28 janvier, une Semaine d'Action Catholique.

La Semaine a débuté par un sermon sur l'Action Catholique à toutes les messes de dimanche dernier, par le R. P. Sylvestre, O.F.M. Lundy, était la journée dédiée à la J.E.C. et, mardi, à la J.E.C. Mercredi était dévoué aux mouvements d'A.C. Aujourd'hui est le jour consacré aux œuvres auxiliaires. Ce soir, à l'Ecole Adélaïde-Langevin, conférence par M. Daniel Johnson.

Vendredi est le jour dédié à tous les paroissiens. Le matin, messe de réparation; le soir, à 7 h. 30, heure sainte prêchée par Mgr Valois, P.A., V.G.

Samedi, jour dédié à la famille. Dimanche, le 28, grand-messe solennelle à 11 h.; au trône: Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, qui portera la parole.

A 3 h. de l'après-midi, réunion du Conseil paroissial sous la présidence de Mgr Valois. Vœux et résolutions. Allocution prononcée par M. le curé Deslongchamps. Le soir à 8 h., soirée récréative, vues animées; entrée libre.

Envolée Montréal-Vancouver

M. G.-R. Wilson, gérant de la circulation d'Air-Canada pour le district de Montréal, annonce qu'à partir du 1er février, il y aura une troisième envolée transcontinentale entre Montréal et Vancouver, ce qui permettra une augmentation de 100% de la place accordée aux civils et aux voyageurs en temps de guerre.

Le nouveau service de Montréal à l'ouest comprend un départ d'après-midi à 2 h. 45, permettant d'arriver à Winnipeg à minuit, et sur la côte du Pacifique avant le petit déjeuner le lendemain matin.

Il y aura aussi quatre envolées dans l'après-midi et la soirée entre Ottawa et Toronto au lieu de trois comme à l'heure actuelle. Il y aura un nouveau départ à 8 h. du matin pour les Maritimes et Terre-Neuve. L'ancienne envolée du soir de Montréal se fera désormais à 3 h. 25 de l'après-midi et offrira un service direct à Halifax et Sydney.

Un nombre plus considérable de places sera possible grâce à l'usage d'avions Lockheed à quatre moteurs pour toutes les envolées transcontinentales. L'avion Lockheed est réputé le plus rapide appareil de transport commercial au monde. C'est la politique d'Air-Canada de n'engager pour ses équipages navigants que des retours du front. A moins de cas extraordinaires, aucun autre aviateur n'est engagé. L'inauguration de la nouvelle envolée transcontinentale a été rendue possible par le retour d'aviateurs qui avaient complété leur tournée de missions au front.

Sous les auspices du

Groupe des Indépendants

M. Ulric Simard, éditeur

parlera à

CKAC — Montréal: vendredi soir 10 h. 30 à 10 h. 45
CHRC — Québec: dimanche soir 8 h. 15 à 8 h. 30
CKCH — Hull: lundi soir 6 h. 30 à 6 h. 45
CHNC — New Carlisle: jeudi soir 1er fév. 7 h. 45 à 8 h.

Bureau de Montréal: 10 est, rue St-Jacques — Tél.: MA. 4930

Le 30e anniversaire du Kiwanis international

M. Romuald Bourque fait l'historique de ce mouvement au dîner hebdomadaire du Kiwanis St-Laurent

Le trentième anniversaire du Kiwanis international a été célébré hier midi par les membres du club Kiwanis St-Laurent, lors de leur dîner-causette hebdomadaire. Hôte d'honneur, M. Romuald Bourque, ex-lieutenant-gouverneur du district Québec-Ontario-Maritimes du Kiwanis international, a fait à larges traits, l'historique de ce puissant mouvement canado-américain, qui a pour but principal de venir en aide à l'enfance malheureuse. M. Bourque s'est demandé quel sort est réservé aux démocraties pour l'après-guerre. Sera-t-il possible de maintenir l'unité nationale? se demande M. Bourque. Il énumère enfin une suite de problèmes qu'il faudra, à tout prix, résoudre si nous voulons sauvegarder nos libertés.

Le Kiwanis St-Laurent avait invité, à l'occasion, les représentants de plusieurs associations d'hommes d'affaires et de groupes d'œuvres sociales. On remarquait à la table d'honneur, outre le conférencier, M. J. Théo Legault, président, MM. Alex Bailey, qui présente M. Bourque, Eddy Lanthier, qui le remercie, MM. A. C. Price, vice-président du Junior Board of Trade de Montréal, Léo Chevalier, président du Lions Club de Northmount, Stewart Wheaton, président des Kinsmen de Verdun, Harold Brewerton, président du Rotary de Westmount, J. E. Merritt, ex-président du Gyro Club, Lisle L. Rooke, président du Progress Club, Eugène Courtois, président de la Chambre de Commerce de Montréal, Mme Arthur Henderson, présidente du Women's Canadian Club, M. Donald Stewart, ex-président du Rotary de Montréal, le Dr J. W. Seay, président international de l'Optimist, M. W. M. Bryant, président du Kiwanis de Montréal, C. G. Aubrey, du B. of T., Louis Herman, président du B'nai B'rith, loge 1729, René Thérien, du Sales and Executive Club.

Inspection "de haut"

Miami-Beach, Floride, 25 (A.P.) — Le sergent Hibbo-T.H. Ohling, de l'aviation des Etats-Unis, a fait l'inspection de la ferme qu'il a près d'Emden, en Allemagne, récemment, du haut d'un bombardier. Ohling, qui vint aux Etats-Unis en 1929, a dit que l'avion volait trop haut pour qu'il pût voir comment ses vaches "se portaient".

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: 814-3361

1 cent le mot. 25c minimum com-mest.

Annonces facturées 14c le mot. 40c minimum.

NAISSANCES. SERVICES. SERVICES. ANNIVERSAIRES. OBITUAIRES. MESSAGES. REMERCIEMENTS. POUX. SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot minimum de 50c. PIAN-CAL. PROGRAMME. MARIA-GRES. 41.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès. 57 ouest, rue St-Jacques. PLATEAU 9107

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1886.

Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les

Les sous-marins nazis encore actifs

C'est ce qu'a révélé, hier soir, dans Grey-Nord, le général McNaughton — "Plusieurs de nos recrues n'étaient que des bons-à-rien" — Reproches du "Soleil" à M. King — Répercussions possibles sur la cause des Nations-Unies

Shallow Lake, Ont., 25 (P.C.) — "Les sous-marins allemands sont plus nombreux qu'ils ne l'avaient été depuis des mois dans l'Atlantique-Nord, et l'ennemi nous coule chaque jour des navires", a révélé hier soir le ministre de la Défense Nationale, le général A. G. L. McNaughton, au cours d'une assemblée électorale dans la salle d'Orange de ce village du comté de Grey-Nord, où le général est candidat du parti libéral à l'élection fédérale complémentaire, qui y doit avoir lieu le 5 février.

Le général a expliqué que, s'il est resté une semaine dernière à ses bureaux d'Ottawa et n'a pas paru dans le comté, c'est parce qu'à ce moment un puissant convoi de renforts canadiens faisait voile vers l'Angleterre et il ne fallait à aucun prix fournir sur ce convoi d'informations à l'ennemi, "si exigeants ou si étourdis que fussent quelques-uns de nos journaux", a-t-il ajouté.

Depuis son retour au Canada il ne s'est jamais désintéressé de l'armée, assura-t-il, et il donna à M. King son avis sur la politique à suivre envers elle. "Je crois que nous avons envers l'Etat le devoir, lorsque nous donnons notre avis, d'être prêts à l'appliquer, sans souci des conséquences. Voilà pourquoi il dit avoir accepté sa nomination comme ministre de la Défense nationale, même si cela représentait l'abandon du cours qu'il avait prévu pour sa vie. Le général répéta que sa santé était "un peu affectée" lorsqu'il revint au Canada l'an dernier et qu'il dut consacrer quelque temps à la réhabilitation.

L'armée des recrues

Les autorités militaires concernées, déclara le général, assuraient que si l'on entendait expédier 8,000 recrues outre-mer, il faudrait en appeler de 15 à 17,000 en service actif, car il était à présumer que 6 à 7,000 d'entre elles déserteraient. "Je crois qu'un certain nombre de ces hommes étaient bons pour le service mais qu'une forte proportion n'en était que des bons-à-rien", le général affirmait avoir eu l'impression que les recrues n'avaient pas été bien traitées et que cela les avaient poussées à se renfermer en elles-mêmes. Au lieu de prendre à honneur de servir leur roi et leur patrie, elles se vantaient de ne rien faire pour leur contrée d'origine.

Le général répéta qu'il croyait toujours à la valeur du système du volontariat et qu'il maintenait qu'un gouvernement aurait tort de changer ce système pour celui de la conscription "au milieu de la traversée du courant". Le gouvernement n'a pas échoué dans ses efforts pour trouver des renforts et il devance maintenant son programme. "A la façon dont une bonne partie de la presse de ce pays a parlé — on eût dit qu'elle avait été heureuse de nous voir échouer. Mais nous n'avons pas échoué."

"Les recrues qui sont maintenant transportées outre-mer peuvent s'attendre à des rebuffades de la part des soldats de l'armée régulière qui y sont déjà rendus, si elles ne font pas leur devoir." Quant à celles qui ne sont pas rentrées au camp 21 jours au plus tard après leur permission de départ, "ce sont là des gens auxquels nous n'avons pas besoin de marquer de sympathie".

Heathcote, Ont., 25 (P.C.) — Le major James R. MacBrien, de Toronto, ancien membre de l'état-major du maréchal Lord Wavell, qui eut à s'occuper du problème des effectifs de la 8e armée britannique, a, ce soir, provoqué le ministre de la Défense nationale à un débat public sur la question des renforts à fournir à l'armée canadienne outre-mer. Le major MacBrien parlait à ce moment en faveur de M. Garfield Case, candidat conservateur-progrèsiste dans le comté de Grey-Nord. Cette armée aura besoin d'un renfort de 100,000 hommes en 1945, déclara le major MacBrien, en demandant au MM. King et McNaughton comment ils trouveront et comment ils pourront les entraîner "assez tôt pour qu'ils puissent être utiles à notre cause".

Heathcote, Ont., 25 (P.C.) — "Le premier ministre King et le chef du parti C.C.F., M. Goldwell, sont de collusion pour essayer d'affaiblir le vote antiministériel en cette élection. "A déclaré hier soir le candidat conservateur-progrèsiste à l'élection fédérale complémentaire de Grey-Nord, M. Garfield Case. M. Case répondait à ce moment à un commentaire de Grant Dexter, dans la Winnipeg Free Press, où il était dit que M. Bracken, le chef national du parti conservateur-progrèsiste, ne voulait pas d'une candidature de son parti dans le comté de Grey-Nord et encore moins de la candidature de M. Case. M. King veut saboter cette élection; il cherche à créer de la confusion dans les esprits en menaçant de ne pas tenir cette élection complémentaire si son candidat, le général McNaughton, n'est pas élu par acclamation. Le parti C.C.F. est prêt à appuyer la conscription, à condition que le pays adopte le socialisme, précisément ce à quoi sont opposés nos hommes d'outre-mer. Ce parti n'avait rien à dire aux électeurs de Grey-Nord et il cherche "seulement à

nous vendre des idées qui sont étrangères au système anglais de gouvernement". M. Case rapporta que le général McNaughton aurait dit hier soir qu'en novembre dernier, il avait recommandé au gouvernement d'appliquer la conscription à toutes les recrues de la réserve. "Si cela est vrai, le général est maintenant dans la même position que le colonel Ralston, mais il n'a pas eu le même courage."

Le colonel, qui est l'un des "plus grands Canadiens d'aujourd'hui", devait avoir ses raisons lorsqu'il retourna au général McNaughton au printemps dernier son commandement de l'armée canadienne outre-mer, car aucun Etat ne rappelle ses chefs militaires à la légère et le cabinet doit avoir alors appuyé cette décision.

Québec, 25 (P.C.) — Le journal Le Soleil, quotidien français de l'après-midi de la capitale provinciale, qui continue de s'intituler "organe libéral", a reproché aujourd'hui au premier ministre King d'avoir exposé à une défaite dans l'élection de Grey-Nord le général McNaughton qui ne l'a pas personnellement mérité, tandis qu'il aurait pu le nommer membre du Sénat, laissant à un secrétaire parlementaire le soin de débattre les questions militaires devant la Chambre des Communes, au nom du ministre de la Défense nationale. C'est la seconde attaque faite par Le Soleil cette semaine contre le gouvernement de M. King.

New-York, 25 (P.C.) — Le journal New York Herald Tribune, dans un article rédactionnel, déclare aujourd'hui que le résultat de l'élection de Grey-Nord, en Ontario, où le général McNaughton se présente comme candidat libéral, "peut renverser complètement le chariot de la politique canadienne" et avoir peut-être des répercussions sérieuses pour la cause des Nations-Unies.

Voici la liste des endroits où se sont tenues ce soir, jeudi, des assemblées populaires par les trois candidats à l'élection de Grey-Nord:

Le vice-maréchal de l'air Earl Godfrey, candidat du parti C.C.F., parlera à Owen Sound, avec son chef, M. Goldwell. Le général McNaughton parlera successivement à Rocklyn, à Kimberley et à Heathcote; M. Case, à Woodford.

La contestation contre M. Houde

C'est jeudi prochain, le 1er février, que la Cour supérieure prendra connaissance de l'exception à la forme inscrite par les avocats de M. Camille Houde, maire de Montréal, à l'encontre de la requête en annulation d'élection émise à la demande d'un citoyen de Montréal, M. Léo Doré. C'est le juge Fabre Surveyl qui entendra les plaidoiries sur cette exception à la forme, à la chambre 31 du vieux palais de justice.

Les procédures, nous a-t-on appris ce matin, peuvent maintenant faire un pas de plus vers l'audition au mérite, depuis que le juge George Barclay, de la Cour du Banc du Roi, a rejeté la motion des procureurs de M. Houde pour obtenir la permission d'en appeler du jugement de la Cour supérieure ordonnant l'émission de la requête en annulation.

Une malheureuse faute d'attention nous a fait dire hier que les avocats de M. Houde voulaient en appeler d'un jugement du juge Pierre-F. Casgrain, alors qu'il aurait fallu écrire le juge Louis Cousineau. Nous sommes d'autant plus contents de la signaler que le jugement de première instance a été confirmé. Dans son jugement, M. Barclay passe en revue les arguments invoqués par les deux parties au soutien de la requête, et que nous avons rapportés dans notre édition d'hier, et ajoute:

"Considérant que l'ordre ou jugement ordonnant l'émission de la requête est un acte ministériel de la part du juge, plus qu'un jugement au sens du Code de procédure civile;

"Considérant que cet ordre ou jugement n'est pas un jugement interlocutoire, en ce qu'il n'est pas rendu dans la période entre l'institution de la demande et le jugement final, mais que c'est une procédure introductive d'instance."

Et le juge Barclay conclut en renvoyant la motion avec dépens, Mes A.-J. de la Durantaye et Philippe Fernald représentant l'intimé Léo Doré.

Avis d'évacuation à 3,382 Montréalais

Il a été révélé, lors des délibérations entreprises par le conseil de la ville de Montréal, au sujet de la nomination d'un régisseur des logements d'urgence, que 3,382 Montréalais ont reçu avis d'évacuer leurs logements, le 1er mai. Ces statistiques ont été confirmées par M. Owen Lobley, administrateur des logements. Il va sans dire que ce nombre peut augmenter d'ici le 1er février.

Importante résolution des Syndicats

Le chômage, dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean — On demande la levée des rationnements et la formation d'un organisme économique-social

Jonquière, 25 (Spécial au Devoir). — Le Conseil central Saguenay-Lac-St-Jean des Syndicats nationaux, à sa réunion régulière, tenue à Jonquière, le dimanche 14 janvier 1945, a adopté la résolution suivante:

Considérant que 1,600 ouvriers des centres de Port-Alfred, de Chicoutimi et de Jonquière sont déjà réduits au chômage et que ce nombre doublera d'ici un mois ou deux; Considérant que ces ouvriers, qui ont fait un si splendide effort de guerre lors de la construction du barrage de Shipshaw, des agrandissements des usines d'aluminium et de production d'aluminium, sont maintenant dans la triste obligation de vivre des prestations de l'assurance-chômage, malgré leur ardent désir de travailler;

Considérant que ces ouvriers, incapables de payer leur loyer à cause du chômage, pour lequel ils ne sont nullement responsables, seront peut-être chassés des maisons qu'ils occupent au War-time Housing Ltd. ou ailleurs et qu'ils seront exposés à la misère avec leur famille;

Le Conseil central prie respectueusement le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour procurer du travail à ces ouvriers, ce qui est certainement possible, vu que le pays continue à produire pour la guerre et que les besoins civils, sévèrement rationnés jusqu'ici, sont immenses;

Le Conseil central, pour procurer du travail à ces ouvriers, demande respectueusement au gouvernement fédéral de lever certains rationnements afin de permettre l'établissement de nouvelles industries, dans la région Saguenay-Lac-St-Jean, pour satisfaire aux besoins civils; Le Conseil central croit qu'il est opportun que les rationnements soient levés graduellement et par région, au fur et à mesure que les congédiements se font dans les usines de guerre et autres, et que le temps d'ajustement arrive pour la région Saguenay-Lac-St-Jean;

Le Conseil central, pour régler le problème qui se pose, lance aussi un vibrant appel à tous les corps publics de la région: conseils municipaux, chambres de commerce, associations d'industriels et de marchands et tous les autres, de se joindre au Conseil central pour former un organisme économique-social qui s'attachera à l'étude du problème pour en trouver la meilleure solution possible, pour coordonner les efforts de tous et assurer l'action commune afin de rétablir des conditions normales de travail.

Le lieutenant-colonel Sauvé serait de retour

Québec, 25 (D.N.C.) — Une rumeur veut que le lieutenant-colonel Paul Sauvé, commandant d'une unité canadienne-française outre-mer, soit de retour au Canada, depuis quelques jours. Son congé lui permettrait de prendre part à la prochaine session provinciale.

En admettant que le député des Deux-Montagnes puisse participer à la session qui s'ouvrira le 7 février, on se demande s'il ne sera pas invité à remplir la charge d'Orateur. Sous la première administration Duplessis, M. Sauvé avait été président de la Chambre. M. Alexandre Taché, de Hull, et M. Maurice Tellier, de Montcalm, sont jusqu'à présent les deux députés que la rumeur a désignés avec le plus d'insistance comme membres de l'Assemblée législative ayant le plus de chances d'être nommés à la présidence.

Et puisque nous en sommes à parler de la fonction de président de la Chambre, mentionnons que M. Cyrille Dumaine, qui reste président jusqu'au 7 février prochain, était à Québec hier. Il est venu régler certaines questions de détail et préparer les voies à son successeur.

En vertu des règlements de l'Assemblée législative, le choix du nouvel orateur devra se faire avant la lecture du discours du trône, le 7 février.

Nouveau dénombrement des civils

En vue de retrouver les quelque 1,000 militaires "absents" ou déserteurs du district de Montréal, la Gendarmerie fédérale a décidé de faire une révision complète de la liste de tous les employeurs et employés

Pour aider la recherche de quelque mille soldats québécois de la réserve, absents ou déserteurs, les autorités de la Gendarmerie royale ont décidé de faire une révision complète de la liste de tous les employeurs et employés, attachés aux firmes, banques, magasins, restaurants, places d'amusement et autres établissements. Cette nouvelle fut annoncée hier, par le surintendant Joseph Brunet, officier commandant de la section québécoise de la Gendarmerie royale, et par l'inspecteur C.-W. Hérison, en charge du bureau des enquêtes criminelles de la Gendarmerie royale. On rap-

M. Armand Viau nommé commissaire à Québec

Québec, 25 (D.N.C.) — Le comité administratif a fait à l'unanimité, la nomination de M. Armand Viau, au poste de commissaire industriel de la cité, et celle de M. Lucien G. Lafleur à celui de secrétaire du commissaire. Les deux nouveaux fonctionnaires municipaux sont nommés pour trois ans, à des salaires de \$7,000 et \$2,200 par an respectivement. Il y a eu une discussion assez vive, au comité avant l'adoption de cette décision.

En même temps qu'il a recommandé la nomination d'un commissaire industriel et d'un secrétaire pour celui-ci, le comité de l'industrie et du commerce a précisé, dans les termes suivants, les attributions et devoirs du commissaire: Les fonctions du commissaire industriel de la cité de Québec, consistant d'une façon générale à aider au développement industriel et commercial de la cité. Il devra, plus particulièrement:

(A) Travailler par tous les moyens pratiques au développement industriel de Québec; (A) En attirant ici, au moyen d'une judicieuse propagande extérieure de nouvelles industries, spécialement des industries manufacturières non concurrentes et pouvant absorber la plus forte proportion possible de la main-d'œuvre libérée par l'interruption de la production de guerre;

(B) En favorisant par une étroite collaboration avec les chefs d'établissements industriels l'expansion de l'industrie déjà existante à Québec;

(C) En recherchant et appliquant les méthodes les plus pratiques de faire connaître dans les pays étrangers les avantages, facilités, préférences que Québec offre à l'établissement et au développement de nouvelles industries;

(D) En conseillant et avisant les autorités municipales sur les mesures à adopter pour induire les industriels étrangers à venir s'établir à Québec;

(E) Développer le commerce d'importation et d'exportation du port de Québec. (A) Par une publicité internationale propre à faire connaître dans tous les pays exportateurs et importateurs les avantages du port de Québec, la supériorité de cette voie maritime, les facteurs de distance qui favorisent Québec pour l'expédition par terre, par mer et par air, les bas TARIFS. Les commodités disponibles, etc.

(B) En établissant des contacts avec les expéditeurs du Canada et de tous les pays étrangers pour leur faire connaître les avantages de la route fluviale de Québec et toutes les autres facilités qu'il offre pour les communications par mer, par terre et par air et les engager à lui accorder la préférence.

(C) Servir d'intermédiaire et de collaborateur de la ville de Québec auprès des autorités canadiennes et provinciales pour assurer la création et l'aménagement d'une zone franche de commerce étranger à Québec et la réalisation du programme d'entreprises publiques préparé pour l'expansion économique de Québec après la guerre.

Promu lieutenant

Ottawa, 25. — Les quartiers généraux de la Défense nationale annoncent les promotions de 82 officiers et autres rangs, en service avec l'armée canadienne outre-mer. Un Canadien français de Montréal apparaît sur cette liste: le sergent J.-G. Boileau, 2215, rue Visitation, qui a été promu lieutenant.

Décès de M. Zéphirin Boileau

A Montréal, le 24 janvier, est décédé Zéphirin Boileau, veuf de Corélie Perrier.

Lui survivent, une fille, Eglantine (Mme Napoléon Delorme), quatre fils, Joseph, gérant de département chez Daly-Morin, Jean, prêtre de Saint-Sulpice, vicarier à Notre-Dame, Paul, employé chez Lambert, et Wilfrid, médecin. Un gendre, Napoléon Delorme; trois bruns, Mme Joseph Boileau, Mme Wilfrid Boileau, Mme veuve Georges Boileau, ainsi que quatorze petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Vallée, 6662, rue Saint-Denis.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, à 9 heures, à la paroisse Saint-Denis.

Bref d'habeas corpus présenté à Québec

Le soldat Germain Foisy prétend qu'il est détenu injustement par les autorités militaires

Québec, 25 (D.N.C.) — Un prescrit de l'armée canadienne, se prétendant injustement détenu par les autorités militaires, a présenté hier au juge Pierre-Emile Côté, une requête pour obtenir l'émission d'un bref d'habeas corpus en sa faveur. Le requérant, qui a nom Germain Foisy, allégué, par l'entremise de son procureur, que les médecins de l'armée ne l'ont pas classé dans la catégorie médicale correspondant à son état physique et qu'il aurait dû être rejeté lors de son examen médical.

Après avoir entendu les plaidoyers du procureur du requérant et des représentants de l'armée, le juge Côté a pris la requête en délibéré. Le soldat Foisy est dans l'armée depuis 1941 et hier matin, à l'audience, il était accompagné de trois membres du corps de la prévoyé.

Le major Alfred Crowe et le procureur du gouvernement fédéral se sont opposés à l'émission du bref au nom des autorités militaires. Ils ont allégué, pour que soit justifiée l'émission d'un bref d'habeas corpus, que le requérant doit prouver qu'il était l'objet d'une détention malicieuse de la part des autorités militaires, sans quoi, ont-ils déclaré, tout militaire pourrait jouir des avantages résultant de l'émission d'un tel bref sans avoir de raisons suffisantes pour appuyer sa requête.

Ambassadeur russe tué à Mexico

Mexico, 25 (A.P.). — L'ambassadeur soviétique, Constantin Oumansky, a été tué, aujourd'hui, dans un accident d'avion. Oumansky était alors accompagné de sa femme et de membres du personnel de l'ambassade. L'avion qui transportait ces voyageurs s'écrasa près de l'aéroport de la ville de Mexico.

L'ambassade soviétique a confirmé la mort d'Oumansky, mais n'a communiqué aucun rapport immédiat sur le sort de ses compagnons de voyage. Avant de venir au Mexique, Oumansky était ambassadeur soviétique aux Etats-Unis.

L'ambassadeur Mme Oumansky et son personnel partaient pour Costa-Rica où Oumansky était accrédité ministre. Il devait présenter ses lettres de créance à cet endroit. L'avion, transportant le groupe d'ambassade qui comprenait 9 personnes et deux pilotes, était parti de l'aéroport de Mexico et s'est écrasé à moins de 500 verges de la piste, alors que l'appareil tentait de prendre de l'altitude.

Parce que l'avion était un appareil militaire, les quartiers généraux de l'aviation ont seulement confirmé l'accident et le nombre approximatif des morts, en attendant un rapport des hauts dignitaires.

Buanderie détruite à Québec

Québec, 25 (D.N.C.) — Un violent incendie a complètement détruit cette nuit les immeubles de la buanderie Impériale, située à l'angle des rues Saint-Vallier et des Bains, presque en face de la gare Union, et endommagé plusieurs autres édifices. Le feu a été découvert vers une heure et demie cette nuit et à dix heures ce matin, il restait encore sur les lieux un très grand nombre de pompiers.

Un membre du service municipal des incendies a été blessé en combattant les flammes. Il s'agit du pompier René Tremblay, du poste no 8, qui a fait une chute d'environ 20 à 25 pieds à l'intérieur de la buanderie et qui a dû être transporté à l'hôpital par la suite. On ne connaît pas encore exactement la nature de ses blessures, mais elles ne semblent pas graves. Le blessé est le fils du pompier Edmour Tremblay qui perdit la vie en combattant l'incendie des entrepôts Baillargeon, à Saint-Sauveur, il y a trois ans.

L'eau a causé des dommages très considérables à trois édifices de la rue Saint-Paul, renfermant les établissements suivants: deux maisons de chambres, le Syndicat de la Base-Ville, le Café populaire, l'Hôtel C.P.R., la Taverne Carrier. L'eau et la fumée ont endommagé aussi l'école du Palais, rue Saint-Vallier, qui comprend quatre classes, et le premier plancher du magasin Légaré, rue Saint-Paul.

L'école du Palais, sous la direction des Soeurs de la Charité, abritait plus de 200 enfants qui se virent empêchés de poursuivre leurs études pendant quelques jours. Il n'y avait personne à l'école quand l'incendie éclata dans la buanderie.

Le peuple de Prague s'est soulevé

Londres, 25 (P.C.). — La radio de Moscou révèle aujourd'hui que des troubles populaires ont éclaté à Prague, capitale de l'ex-Tchécoslovaquie, et les Allemands ont avoué de leur côté que l'état de siège avait été imposé en cette ville ainsi qu'en plusieurs autres de l'est du pays, les armées russes du secteur de l'Oder n'étant plus qu'à 170 milles de la fameuse cité. Ils concèdent également que leurs troupes retraitaient actuellement en Slovaquie.

"A Prague", déclare Moscou, "les ouvriers sont en grève et la population qui cherche à empêcher les Allemands d'enlever la machinerie est aux prises avec la Gestapo en plusieurs quartiers de la ville."

L'épiscopat canadien s'élève contre le divorce

Dans un mandement rendu public aujourd'hui, le conseil national de l'épiscopat catholique du Canada prône la "paix intérieure", déplore les tentatives encourageant le divorce, souligne les inégalités flagrantes dans notre loi scolaire et suggère d'apporter des améliorations à nos lois afin d'assurer la paix sociale

Ottawa, 25 (C.P.). — Dans une déclaration faite aujourd'hui, le conseil national de l'épiscopat catholique du Canada a plaidé la cause d'une "paix intérieure", déplore les tentatives qui, explique-t-on, sont de nature à encourager le divorce, pour ensuite souligner les inégalités flagrantes dans notre loi scolaire, et finalement suggérer d'apporter certaines améliorations à nos lois, afin d'assurer la paix sociale.

D'après cette déclaration, le conseil préconise une paix intérieure, faite de concorde et d'estime réciproque entre les divers éléments qui constituent la confédération, Anglais et Français... une paix provenant de soins minutieux et de générosité à l'égard de toutes les minorités raciales et religieuses à travers le Canada.

"Nous exhortons les fidèles de toutes religions, continue la déclaration, d'écarter et, aussitôt que possible, de réprimer toutes les provocations de haine, de mécontentement et de mésestime."

"Qu'en plus, ces fidèles prêchent autour d'eux, par la parole et l'exemple, l'union de toutes les forces, par-dessus tout les forces chrétiennes, pour le triomphe de l'idéal démocratique, dans l'entreprise de reconstruction sociale, déjà commencée. Que tous s'occupent eux-mêmes à favoriser l'établissement de cette harmonie si nécessaire à la nation canadienne."

Au sujet de la législation scolaire, la déclaration demande des "améliorations radicales, en ce qui concerne tout spécialement l'élément catholique et français".

Elle continue: "Bien plus, aussi longtemps que ces mêmes inégalités flagrantes existent, entre la façon dont la province de Québec a traité les minorités raciales et religieuses, d'une part, et d'autre part les traitements que leur ont imposés les autres provinces, il nous paraît inutile de parler d'égalité d'avantages et de sa-

crifices, inutile aussi d'espérer voir régner dans notre milieu cette confiance mutuelle qui est indispensable à la paix et à la prospérité de la nation.

"Nous engageons fortement tous les pouvoirs publics à instaurer au plus tôt ou à améliorer, dans la mesure où quelque chose déjà a été fait, les lois et les institutions capables d'assurer la paix sociale."

"Nous recommandons spécialement la protection des professions organisées, et le soul nécessaire des améliorations des niveaux de la vie rurale et du bien-être de la classe ouvrière."

"L'action la plus urgente est l'attention immédiate, offerte avec reconnaissance, à la réhabilitation des hommes et des femmes de nos armées."

La déclaration déplore "les tentatives répétées pour affaiblir les liens sacrés du mariage."

Nous condamnons sans hésitation toutes les tentatives, conçues actuellement par les corps publics dont on devrait attendre plus de discernement, pour introduire le divorce dans les provinces qui le répudient actuellement, ou pour le rendre plus fréquent et plus facile d'accès dans les autres."

"Nous invitons en particulier les associations catholiques à faire entendre leurs protestations contre ces efforts pour déchristianiser le mariage et la vie de famille, et de demander aux autorités législatives et judiciaires de traiter cette double institution selon l'enseignement chrétien et les meilleurs traditions de notre pays."

Le conseil a ajouté à ces observations, l'espoir de voir aussitôt que possible la femme et mère travaillant dans les usines de guerre "revenir dans son foyer, dont elle est la gardienne".

Charles Maurras parle en son propre nom

L'ancien directeur de l'"Action française" dit qu'il n'est pas un traître, mais "un grand patriote" — Discours de deux heures rempli de haine contre la démocratie, les Juifs et les étrangers

Lyon, 25 (A.P.). — Criant très fort sa haine de la démocratie, Charles Maurras, âgé de 76 ans, qui subit actuellement des procès sous l'accusation de trahison et de collusion avec l'ennemi, a déclaré qu'il est content d'avoir appuyé le maréchal Pétain pendant l'occupation allemande, et qu'il agirait encore dans le même sens s'il le pouvait.

L'ancien directeur de l'"Action Française", au cours de la longue tirade qui a duré deux heures, hier, à l'ouverture du procès, a déclaré qu'il n'était pas un traître, mais un "grand patriote".

Infirme, sourd et acerbé, il a exprimé sa loyauté à la couronne, non existante, de France, et a dit que "tous les maux et toutes les catastrophes qui avaient déferlé sur la France étaient la conséquence d'un gouvernement républicain".

Parlant sans aucune note et s'exprimant dans un style littéraire ponctué par moments d'invectives qui l'ont rendu célèbre depuis un demi-siècle, Maurras a passé en revue les différentes étapes de sa vie et sa lutte pour ramener un roi sur le trône de France. Si la France l'avait écouté, a-t-il dit, il aurait pu sauver le pays dès 1899 en "lui donnant un roi".

Se qualifiant lui-même "le plus Français des Français", c'était un hommage que Pétain lui avait rendu, a-t-il ajouté — le rédacteur

Pénurie de caoutchouc naturel

Washington, 25 (C.P.). — Des experts anglais, américains et hollandais se réuniront cette semaine à Washington pour discuter le déclin des stocks de caoutchouc naturel, requis pour les pneus des équipements lourds, apprend-on aujourd'hui.

Le principal espoir pour augmenter les réserves qui s'épuisent réside dans la libération de quelque importante partie de la Malaisie ou les Indes orientales néerlandaises.

Santé meilleure qu'en 1943

Dans un rapport préliminaire rendu public aujourd'hui, le docteur Adélard Groulx, directeur du Service municipal de la santé, révèle que la santé générale de la population de Montréal a été bonne en 1944 et même meilleure qu'en 1943, malgré une augmentation du nombre des maladies contagieuses mineures. (Faute d'espace, nous devons remettre à demain les détails du rapport).

Nouveauté La restauration sociale

Compte rendu des Cours et Conférences de la XXIIe session des Semaines Sociales du Canada.

Volume de 275 pages. Au comptoir \$1.50 Par la poste \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Jeudi, 25 janvier 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA:
8.30 p.m. LE MOT S.V.P. — Les invités de Radio-Canada à la tribune du Mot, 71 vous plait, jeudi, seront M. Hervé Major, journaliste, Mme Jovette Bernier, MM. Raymond Taniguchi et Léon Lorrain. L'ordonnateur de cette tribune est M. Roger Bayou.

9.00 p.m. RADIO-CARABIN. — Jean Dickenson, soprano du Metropolitan Opera, prendra part à l'audition de Radio-Carabin, jeudi. Le programme comprend en outre des sketches dans le genre comique jusqu'ici par nos étudiants. Ces sketches sont écrits tantôt par ceux de la faculté des lettres tantôt par des carabins et d'autres facultés de l'Université de Montréal.

10.15 p.m. L'ARTISANAT EN NOUVEAU

Sommaire des postes locaux

CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles
6.00 A Radio-Canada	10.30 Trio instrumental.	6.25 Activités du soir.
6.15 Radio-Journal.	10.45 Nouvelles de BBO.	6.30 Mélodies canadiennes.
6.30 Revue de l'actualité.	11.15 Relais de Londres.	6.45 Aventures de Orlé.
6.45 Musique.	11.30 Musique du Nouveau-Monde.	7.15 Lum et Abner.
6.55 Oeuvres de charité can.-françaises.	12.00 Nouvelles.	7.45 Oncle Troy.
7.00 Un homme et son péché.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
7.15 Métropole.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
7.30 Tommy Duchesne.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
7.45 Fantaisie musicale.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
8.00 Le quartet Alouette.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
8.30 Le mot s'il vous plait.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
9.00 Radio-Carabin.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
10.00 Radio-Journal.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
10.15 M. Morissette. Cause-ré.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
10.30 A communiquer.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
10.45 Musique de danse.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
11.15 Musique.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
11.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
11.45 Musique du Nouveau-Monde.	12.00 Studio.	8.00 Studio.
12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.	8.00 Studio.

Sommaire des postes locaux

RADIO-CANADA:
10.45 p.m. RECITAL DE PIANO. — Mlle

Sommaire des postes locaux

CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique.	5.15 Métal de chant.	8.25 Studio.
8.00 Radio-Journal.	5.30 Byes front.	8.45 Panfars.
8.15 Élévation.	5.45 On trans-nous en fin de semaine.	9.00 Studio.
8.30 Pot-pourri musical.	6.10 Bourne.	9.15 Gilbert Eden.
8.45 Nouvelles.	6.15 Radio-Journal.	9.30 Studio.
9.00 Musique.	6.25 Sports.	10.15 Musique.
9.30 Les chansons que vous aimez.	6.30 L'art culinaire.	10.30 Enfance.
9.45 Mélodies.	6.45 Les chansons de MBO.	10.45 Horoscope.
10.00 Chez Rose.	7.00 Vieux airs.	11.15 Studio.
10.15 Courrier-confiance ca.	7.15 Nos trois armées.	11.30 Pour les dames.
10.30 Vie de famille.	7.30 Carolin Gilbert.	11.45 Nouvelles.
10.45 Pierre Guérin.	7.45 Commentaires.	12.00 Studio.
11.00 Grande sœur.	8.00 Théâtre anglais.	12.00 Studio.
11.15 Métairie Rancourt.	8.30 Questionnaire musical.	12.00 Studio.
11.30 Troubadours.	9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.
11.45 Jeunesse dorée.	9.30 Concert du poste.	12.00 Studio.
12.15 Quelles nouvelles?	10.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
12.30 Nouvelles.	10.15 Boxe.	12.00 Studio.
12.45 Réveil rural.	10.30 Nouvelles de la BBO.	12.00 Studio.
12.59 Signal-horloge.	11.15 L'actualité de la BBO.	12.00 Studio.
1.00 Rue Principale.	11.30 Théâtre de Vancouver.	12.00 Studio.
1.15 Radio-Journal.	12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
1.30 Vers le soleil.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
1.45 Les Liptons.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.00 Le moulin de la chanson.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.15 Réveil de piano.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.30 La femme aujourd'hui.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.00 Musée hall.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.45 Les plus beaux disques.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.00 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.15 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.30 Il était une fois.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.45 La Bourse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.00 La radio ce soir.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.30 On trans-nous en fin de semaine?	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.25 Causerie.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.30 Revue de l'actualité.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.45 Mélodies.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.00 Un homme et son péché.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.15 Métropole.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.30 Les soirées canadiennes.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.45 La fiancée du commandant.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.00 Joe Badelovne.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.30 Félix Leclerc.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.30 Part CCF.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.00 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.45 Madeline Guimond, pianiste.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.00 Musique de danse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.15 Musique.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.45 Intermède.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.

CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles
7.30 Nouvelles.	5.15 Métal de chant.	8.25 Studio.
8.00 Radio-Journal.	5.30 Byes front.	8.45 Panfars.
8.15 Élévation.	5.45 On trans-nous en fin de semaine.	9.00 Studio.
8.30 Pot-pourri musical.	6.10 Bourne.	9.15 Gilbert Eden.
8.45 Nouvelles.	6.15 Radio-Journal.	9.30 Studio.
9.00 Musique.	6.25 Sports.	10.15 Musique.
9.30 Les chansons que vous aimez.	6.30 L'art culinaire.	10.30 Enfance.
9.45 Mélodies.	6.45 Les chansons de MBO.	10.45 Horoscope.
10.00 Chez Rose.	7.00 Vieux airs.	11.15 Studio.
10.15 Courrier-confiance ca.	7.15 Nos trois armées.	11.30 Pour les dames.
10.30 Vie de famille.	7.30 Carolin Gilbert.	11.45 Nouvelles.
10.45 Pierre Guérin.	7.45 Commentaires.	12.00 Studio.
11.00 Grande sœur.	8.00 Théâtre anglais.	12.00 Studio.
11.15 Métairie Rancourt.	8.30 Questionnaire musical.	12.00 Studio.
11.30 Troubadours.	9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.
11.45 Jeunesse dorée.	9.30 Concert du poste.	12.00 Studio.
12.15 Quelles nouvelles?	10.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
12.30 Nouvelles.	10.15 Boxe.	12.00 Studio.
12.45 Réveil rural.	10.30 Nouvelles de la BBO.	12.00 Studio.
12.59 Signal-horloge.	11.15 L'actualité de la BBO.	12.00 Studio.
1.00 Rue Principale.	11.30 Théâtre de Vancouver.	12.00 Studio.
1.15 Radio-Journal.	12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
1.30 Vers le soleil.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
1.45 Les Liptons.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.00 Le moulin de la chanson.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.15 Réveil de piano.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.30 La femme aujourd'hui.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.00 Musée hall.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.45 Les plus beaux disques.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.00 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.15 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.30 Il était une fois.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.45 La Bourse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.00 La radio ce soir.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.30 On trans-nous en fin de semaine?	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.25 Causerie.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.30 Revue de l'actualité.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.45 Mélodies.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.00 Un homme et son péché.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.15 Métropole.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.30 Les soirées canadiennes.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.45 La fiancée du commandant.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.00 Joe Badelovne.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.30 Félix Leclerc.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.30 Part CCF.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.00 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.45 Madeline Guimond, pianiste.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.00 Musique de danse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.15 Musique.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.45 Intermède.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.

M. Eugène Achard fêtera le 1er février

Le jeudi 1er février prochain, au Cercle Universitaire, un groupe d'amis se réuniront pour fêter M. Eugène Achard, qui a été récemment décoré du 3e degré de l'Ordre du Mérite scolaire.

Le comité d'organisation comprend MM. Léon-Paul Desrosiers, conservateur de la bibliothèque municipale, André Demers, C.R., Jean Nolin, le R. Frère Marie-Wenceslas, Adrien Olivier, Germaine Laflamme, Ubald Caumartin et Louis Lecomte.

Pour tout renseignement, s'adresser au comité Achard, 4654 Des Erables, ou, par téléphone, à FR. 2593, CA. 6163, HA. 9631, FI. 6456, DU. 5595, ou à la bibliothèque municipale (M. Adrien Olivier ou Mlle Germaine Laflamme).

Bijouterie cambriolée

Des voleurs ont brisé la vitre de la porte de la bijouterie Field Jewellery, au cours de la nuit de mardi à mercredi, et se sont emparés de 30 montres d'une valeur de \$1,000. Cette bijouterie est située à 1397 rue Saint-Catherine. La Sûreté enquête.

"Les fondateurs de notre Eglise" Radio-Canada et le genre terrifiant

Série d'émissions radiophoniques

Le comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne, organisme créé dans le but de mieux faire connaître les commencements de la religion en terre laurienne, lancera sous peu une pieuse campagne de propagande, avec l'intention première de vulgariser l'existence qu'ont menée au Nouveau-Monde quatre apôtres de la foi: François de Montmorency-Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et Catherine de Saint-Augustin.

On sait que déjà, la vie, les moeurs et les vertus de ces nobles figures ont été soumises à l'examen prescrit par l'autorité romaine avant l'introduction des procès de béatification. Quel honneur serait pour le Canada catholique que de voir ces pionniers apostoliques de l'Eglise canadienne élevés sur les autels!

Tous les fidèles sont invités à prier pour que cet idéal se réalise, et afin qu'ils connaissent mieux l'abnégation, les sacrifices, les travaux évangéliques que les fondateurs se sont imposés pour faire briller le flambeau de la foi dans les forêts d'Amérique, le Comité présentera, depuis le début de février jusqu'à la fin de mai, une adaptation radiophonique de leurs biographies.

Cette série de fresques évocatrices, de tableaux vivants et animés sera une belle occasion pour le public radiophile de recapituler ce qu'il a lu et appris au sujet de l'épopée qu'ont été les débuts difficiles de l'Eglise canadienne et de suivre pas à pas ces illustres figures de nos annales religieuses.

Cette série d'émissions aura pour titre: "La Vie des Quatre". La rédaction et la réalisation des textes ont été confiées à des spécialistes en histoire et en technique radiophonique, et l'interprétation, aux meilleurs artistes de la radio. Le sympathique réalisateur, Guy Mauffette, aura la direction générale.

"La Vie des Quatre" sera précédée d'une émission inaugurale qui sera diffusée de l'Oratoire Saint-Joseph et à laquelle participeront des personnalités éminentes de l'Eglise canadienne.

Le Comité des Fondateurs se compose de Mgr Philippe Perrier, P.A., président; du R. P. Léon Pouliot, S.J.; de M. l'abbé Georges-Edouard Demers, de Québec; de Dom Albert Jamet, O.S.B.; de M. Paul-Eugène Trudel, O.F.M.; de M. Edgar Pelletier, P.S.S.; du R. P. Emile Gervais, S.J., secrétaire, et du R. P. Antonio Poulin, directeur du bureau de propagande.

RADIO-EPARGNE

CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles	CHB-680 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique.	5.15 Métal de chant.	8.25 Studio.
8.00 Radio-Journal.	5.30 Byes front.	8.45 Panfars.
8.15 Élévation.	5.45 On trans-nous en fin de semaine.	9.00 Studio.
8.30 Pot-pourri musical.	6.10 Bourne.	9.15 Gilbert Eden.
8.45 Nouvelles.	6.15 Radio-Journal.	9.30 Studio.
9.00 Musique.	6.25 Sports.	10.15 Musique.
9.30 Les chansons que vous aimez.	6.30 L'art culinaire.	10.30 Enfance.
9.45 Mélodies.	6.45 Les chansons de MBO.	10.45 Horoscope.
10.00 Chez Rose.	7.00 Vieux airs.	11.15 Studio.
10.15 Courrier-confiance ca.	7.15 Nos trois armées.	11.30 Pour les dames.
10.30 Vie de famille.	7.30 Carolin Gilbert.	11.45 Nouvelles.
10.45 Pierre Guérin.	7.45 Commentaires.	12.00 Studio.
11.00 Grande sœur.	8.00 Théâtre anglais.	12.00 Studio.
11.15 Métairie Rancourt.	8.30 Questionnaire musical.	12.00 Studio.
11.30 Troubadours.	9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.
11.45 Jeunesse dorée.	9.30 Concert du poste.	12.00 Studio.
12.15 Quelles nouvelles?	10.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
12.30 Nouvelles.	10.15 Boxe.	12.00 Studio.
12.45 Réveil rural.	10.30 Nouvelles de la BBO.	12.00 Studio.
12.59 Signal-horloge.	11.15 L'actualité de la BBO.	12.00 Studio.
1.00 Rue Principale.	11.30 Théâtre de Vancouver.	12.00 Studio.
1.15 Radio-Journal.	12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.
1.30 Vers le soleil.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
1.45 Les Liptons.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.00 Le moulin de la chanson.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.15 Réveil de piano.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
2.30 La femme aujourd'hui.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.00 Musée hall.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
3.45 Les plus beaux disques.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.00 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.15 Radio-College.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.30 Il était une fois.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
4.45 La Bourse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.00 La radio ce soir.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
5.30 On trans-nous en fin de semaine?	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.25 Causerie.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.30 Revue de l'actualité.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
6.45 Mélodies.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.00 Un homme et son péché.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.15 Métropole.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.30 Les soirées canadiennes.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
7.45 La fiancée du commandant.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.00 Joe Badelovne.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
8.30 Félix Leclerc.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.00 Heurs de la valse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
9.30 Part CCF.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.00 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.15 Radio-Journal.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
10.45 Madeline Guimond, pianiste.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.00 Musique de danse.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.15 Musique.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.30 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
11.45 Intermède.	12.00 Studio.	12.00 Studio.
12.00 Nouvelles.	12.00 Studio.	12.00 Studio.

"RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS Le Soir!"

le plus élaboré des radio-spectacles français présente...

LUCIENNE LETONDAL et PHILIPPE ROBERT dans "La Châtelaine de Shenstone"

sous la direction de PAUL L'ANGLAIS

9 hrs. p.m. CKAC

Incendie aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 25 (D.N.C.) — Un violent incendie a éclaté à l'établissement de la St-Maurice General Store, ancienne manufacture de Gélinais, rue Notre-Dame, près de la rue Saint-Georges. La cause de l'origine est inconnue, a causé des dommages élevés dans l'annexe en bois où se trouvaient entreposées toutes sortes de marchandises.

Conseil central des Syndicats

Ce soir aura lieu l'assemblée régulière du conseil central des syndicats nationaux, à 8 h. 15, au 1231 est, rue Dufferin. En plus de plusieurs rapports des divers comités, les délégués entendront M. J.-O. Parent, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, qui leur fournira tous les renseignements désirés sur la manière de procéder dans la stabilisation des prix des denrées et marchandises.

A la scène, au concert et à l'écran

BLANCHETTE BRUNOY AU ST-DENIS



Jacques Dumesnil et Blanchette Brunoy, dans le film "L'Empreinte du dieu", dès samedi au Saint-Denis.

Le cinéma

On rend justice à nos cultivateurs

Un groupe de journalistes, invités de M. Jean-J. Mercier, de l'Information française à l'Office national du film, ont assisté hier, à la projection de plusieurs bobines tournées par cet organisme, notamment un intéressant documentaire sur l'aviation civile et ses possibilités d'après-guerre. On y voit un aviateur russe qui a accompli l'exploit de relier le vieux continent au nouveau, via l'Alaska; aussi une autre, certainement la plus intéressante, tournée en couleurs: il s'agit de scènes pittoresques de la vie de nos "habitants". Cette pellicule, contrairement à tant d'autres faussées soit par les Américains, soit par les nôtres mêmes, rend justice à nos cultivateurs. L'on peut voir les quatre saisons de l'année sur une ferme au village des Eboulements, rive nord, en bas de Québec, en face de l'île aux Coudres. La pellicule contient des scènes de la vie de labeur et de dévouement, des scènes aussi de fêtes, telle la veillée du Jour de l'An. L'on a filmé la vie d'une famille typiquement canadienne, dont le chef a hérité de la terre paternelle pour les belles aptitudes qu'il montrait au travail de ferme. Les enfants ne manquent pas: ils ne sont d'ailleurs pas considérés comme autant de bouches à nourrir, mais comme autant de bras pour aider le père dans ses durs labeurs.

Pour ma part, et je crois bien que telle était l'opinion de tous les journalistes qui assistaient à la représentation d'hier, il ne m'a jamais été donné de voir un aussi intéressant documentaire sur le Québec. Il rend justice à la classe agricole. Fait à noter, cette bobine a été tournée et réalisée par des gens de langue anglaise. Félicitations.

Existe-t-il une version anglaise de ces scènes? Il est à souhaiter et il serait très intéressant qu'elles soient montrées dans les cinémas américains, pour ceux de nos voisins qui ne peuvent venir visiter notre pays, car, et cela est évident, nous sommes mal connus outre-mer.

Un autre souhait à formuler, c'est que ce film vienne dans nos cinémas. Il est actuellement dans la cinémathèque de l'Office national du film pour être loué aux diverses organisations qui en feront la demande, mais tous les Canadiens ne font pas partie d'organisations...

Jacques GUAY

Les inscriptions au concours Archambault

Le comité des Matinées symphoniques rappelle que les inscriptions aux concours Archambault doivent être remises au bureau des Concerts Symphoniques de Montréal, le ou avant le premier février. Les candidats peuvent se procurer les conditions de ces concours chez Archambault ou au bureau des Concerts Symphoniques, 1504 ouest, rue Sherbrooke.

Alexandre Brailowsky

Le pianiste Alexandre Brailowsky donnera un récital à l'Auditorium du Plateau le 8 février. Russe de naissance, Brailowsky étudia le piano avec son père qui était à la fois propriétaire d'un magasin de musique et professeur de piano à Kiev. L'enfant manifesta un talent tel que des parents fortunés devinrent intéressés à sa carrière et l'envoyèrent, ses parents et lui, à Vienne pour parfaire ses études avec le grand Leschetizky, un des professeurs de Paderewsky. En moins d'un an, Brailowsky était au premier rang des élèves de l'école Leschetizky. Au commencement de la guerre, la famille Brailowsky se rendit en Suisse où elle demeura jusqu'à l'armistice, pour ensuite s'établir en France où Brailowsky, après ses débuts à Paris, devint l'idole de la capitale. En quelques années, il devenait un artiste de réputation internationale dont on peut juger par le record de ses activités: il fit onze tournées d'Europe, sept en Amérique du Sud, deux d'Egypte et donna en plus de nombreux concerts en Australie, en Chine, au Japon, au Mexique et en Palestine.

Le sergent Custeau

Les Trois-Rivières, 25 (D.N.C.) — M. et Mme Hormidas Custeau, 717 rue de l'Université, ont appris que leur fils, le sergent de section Robert Custeau,

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en l'idéal.



La page féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Fin d'une religion

Ce n'est pas une science, c'est un don. Il tombe comme une étincelle sur les berceaux privilégiés, il illumine une vie tout entière. Il est réservé comme la grâce, et comme la grâce secret et riche en secrètes faveurs. Il ne se communique pas, il ne s'enseigne pas, il n'est ni persuasif ni contagieux. A certains même, il demeure à jamais hermétique, dénué de sens comme un complicité adressé en langue étrangère, comme la couleur aux tristes yeux frappés de cécité, comme l'appel de la route et des navires pour les sédentaires.

Mais il fait partie de la personnalité, du charme, de l'attrait de quelques femmes (de plus en plus rares, hélas !) au même titre que la manière de parler, de se taire, de sourire, de s'habiller, de se mouvoir. C'est l'art d'allumer un feu. Regardez celle-ci qui d'un bout de l'année à l'autre, pendant les cruelles saisons de transition, les automnes précoces, les étés pluvieux et même les froids rigoureux, grelotte devant une cheminée au rideau baissé ou dont le décor implique tout hormis la possibilité de se chauffer. Suggère-t-elle que le froid n'est point sans remède elle proteste: "Du feu, vous n'y pensez pas! La chaudière du "central" fonctionne dans une semaine. Et les flammes féroces ces miroirs incrustés. Et les cendres sur le tapis, qu'en faites-vous? Et les paniers à bois qu'il faut traîner. Mais la femme de chambre me donnerait ses huit jours! C'est bon pour la campagne un feu de bois!"

Une autre, involontairement gagnée par quelque atavisme à la cause du feu l'allumerait volontiers, mais personne chez elle ne sait le préparer et elle-même... Enfin, essayons! Des tampons de papier, un faix de bûches. Le papier comprimé noircit, les bûches fument. Une âcre odeur de saie aigre emplit la pièce et des tourbillons méphitiques commencent à boyaner les rideaux de satin. C'est qu'il eût fallu moins

de papier, moins de bois et surtout commencer par le commencement c'est-à-dire ramoner les cheminées. Or, sur l'agenda de cette femme d'ordre, sur la liste de choses urgentes, de précautions qu'il ne faut point omettre, tout est inscrit, depuis la protection contre les mites jusqu'au battage des tapis et à la vérification des compteurs et du linge, tout sauf les ramoneurs.

D'ailleurs, le ramonneur est-il encore cet enfant légendairement savoyard et battif, ce noir diabolique au cœur d'ange, au visage zébré de blanc par ses larmes; cet ami des marmottes, ce pourvoyeur de plaintes et de mélos; ce frère en douleur du mousse et du petit Chinois mangé par les pourceaux.

Il se peut que si les cheminées étaient encore ramonnées par des "patiras" au lieu de dépendre pour leur fonctionnement d'entreprises rationnellement organisées, mais lamentablement dénuées de romantisme, la pitié pour le petit ramonneur rattachérait mainte femme au culte du feu. Elle y tisonnerait en même temps la braise et la compassion, elle mèlerait, savant mélange auquel échappent rarement les philanthropes, le désir de faire le bien à la certitude d'être à l'abri du malheur. Pourtant, est-ce bien sûr? Peu de pitié résistent à la marche du temps, au conformisme, au goût de la simplification. Un feu ouvert donne beaucoup de soucis et pour l'allumer et pour l'entretenir. Ne naît point vestale qui veut. Les accessoires du feu sont innombrables et ruineux depuis les "garnitures" jusqu'aux pincettes. Le balai d'âtre disparaît peu à peu comme disparaissent des nurseries le polichinelle. L'art qui pèse de toutes ses ressources sur les serre-livres dédaigne leurs frères aînés, les chenets. Le temps de la "technique" ne voit être celui de la rêverie. Et voilà pourquoi les cheminées sont muettes.

Germaine BEAUMONT

La Croix-Rouge

Demande de volontaires pour la section d'alimentation

Un nouvel et charmant uniforme vient de faire son apparition dans les rues de Montréal: C'est celui, bleu aviation et marron, d'une unité récemment formée du Corps de la Croix-Rouge, la section d'administration de la nourriture.

Commandé par Mme Trevor-C. Thompson, ce groupe a été organisé au début de septembre 1944 et, avant la fin de l'année, les travailleuses avaient fourni un total de 5,166 heures de service.

Ces bénévoles travaillent aux cuisines de diététique des hôpitaux locaux, à la cantine de la clinique de sang de la rue Sainte-Catherine, le jour et le soir, aident au service dans les endroits suivants: salle à manger de la Croix-Rouge, la cantine de la Croix-Rouge de la gare Bonaventure, l'hôpital Children's Memorial, l'A. N. A. House, la Stanley House et le foyer des convalescents de l'aviation.

Un appel particulier est lancé pour de nouvelles volontaires de jour, insistant sur le fait que plus en plus de nouvelles demandes

sollicitent les services de la section, demandes qui augmentent avec le temps.

L'entraînement de cette section couvre une variété de sujets, et depuis les débuts, les exercices militaires ont été maintenus, sous la direction d'un sergent-major de l'armée et d'un groupe de volontaires de la section des transports.

On donne des cours spéciaux en premiers soins, en loi militaire, en nutrition élémentaire, sur les nourritures de base et leur préparation. Des conférences font aussi partie du programme.

"On ne saurait trop insister sur la valeur éducative de cet entraînement, a déclaré Mme Thompson; il devrait être très utile dans la vie future de celles qui le reçoivent."

Le travail est d'un intérêt immense et, pour toute femme et fille intelligente, d'apprentissage facile. Une fois entraînée, la recrue peut consacrer au service de la Croix-Rouge le nombre d'heures libres dont elle dispose.

Les intéressées, pour plus de détails, n'ont qu'à téléphoner à PL. 1751.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.



Les infirmières auxiliaires du Corps de la Croix-Rouge se chargent des enfants des familles anglaises de soldats canadiens à leur arrivée au Canada. Dans des pouponnières spéciales, montées pour la circonstance, elles amusent les petits pendant que leurs mères toujours aidées de membres de la Croix-Rouge, voient aux détails de transport et aux bagages. La section des infirmières auxiliaires demande instantanément à de nouvelles volontaires de venir grossir ses rangs pour services de ce genre.

Notre table

Les salades reposent des plats lourds

Même si la température d'hiver se maintient en bas de zéro, on peut laisser avec avantage de temps à autre la cuisine très solide et lourde parfois, habituelle à cette saison.

Une salade par-ci, par-là, fera du bien à tous. Voici quelques combinaisons qui vous donneront sans doute d'heureuses idées.

MAYONNAISE CUITE

- 1 oeuf,
- 3 c. à table de sucre,
- 1 1/2 c. à thé de sel,
- 2 c. à thé de moutarde,
- 1/2 c. à thé de paprika,
- Poivre rouge,
- 1/4 tasse de vinaigre,
- 1/4 tasse d'huile à salade,
- 4 c. à table de fécula de maïs,
- 1 tasse d'eau chaude.

Déposer l'oeuf, le sucre, les assaisonnements, le vinaigre et l'huile dans un bol sans mélange. Délayer la fécula de maïs avec l'eau, déposer dans un bain-marie et faire cuire pendant environ 15 minutes jusqu'à ce que ce soit clair. Ajouter au premier mélange et fouetter fortement avec un batteur d'oeufs pour bien mélanger. Conserver au froid.

SALADE PIQUANTE AUX BETTERAVES

- 4 tasses de betteraves cuites coupées en cubes,
- 1 tasse de carottes crues râpées,
- 2 c. à thé d'oignon râpé,
- 4 c. à thé de raifort préparé,
- 1 c. à table de persil haché,
- 6 c. à table de mayonnaise cuite.

Mélanger les ingrédients légèrement. Faire refroidir et servir sur de la laitue. Garnir avec du persil ou des tranches d'oeufs cuits durs. Pour six personnes.

SALADE AUX PANAI

- 2 tasses de panais crus râpés,
- 2 tasses de pommes coupées en cubes (avec un peu de pelure rouge),
- 1/2 tasse d'orange coupée en cubes,
- 3/4 c. à thé de sel,
- Sauce mayonnaise.

Mélanger les ingrédients légèrement. Faire refroidir et servir sur de la laitue. Pour six personnes.

SALADE AU CHOU ROUGE

- 4 tranches de bacon,
- 3 tasses de chou rouge coupé en languettes,
- 1 tasse de céleri coupé finement,
- 3 c. à table d'oignon émincé,
- 3 c. à table de mayonnaise française,
- 1 c. à table de beurre d'arachides,
- Sel et poivre au goût.

Faire frire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Laisser refroidir, émietter et mélanger aux légumes. Incorporer le beurre d'arachides à la mayonnaise. Mélanger tous les ingrédients. Faire refroidir. Servira six personnes.

Les visites

Autant nous devons être circonspectes et réservées dans le choix de nos relations nouvelles, autant nous devons être soigneuses de conserver celles qui présentent une sécurité absolue.

C'est faire preuve d'un esprit frivole et d'un cœur sec, incapables tous deux d'aucune suite dans les idées et dans les sympathies, que de négliger les devoirs de politesse qui entretiennent nos bons rapports avec les personnes faisant partie de notre société.

Le but des visites est justement d'entretenir et de conserver ces relations qui sont un des charmes vrais de l'existence; aussi, c'est à la femme surtout que revient ce droit et cette tâche, puisque c'est elle qui, surtout, fait des visites.

Faire des visites est parfois, même, la presque seule occupation d'un bon nombre d'entre elles, mais c'est alors une exagération blâmable et même ridicule.

Il y a certaines mondaines dont le temps est aussi réglé que celui des bénédictins... dans un sens différent, bien entendu, et qui, à les entendre, n'ont pas un instant à elles en dehors de ce qu'elles nomment: leurs obligations. Ces obligations consistent à aller se montrer successivement, régulièrement, dans cinq ou six maisons différentes, à jacter, qu'on me pardonne ce mot, il le rend bien ma pensée, pendant dix minutes sur les petites niaiseries qui font leur existence, et à répéter, dans les cinq ou six maisons qu'elles visitent, les mêmes niaiseries, les mêmes lieux communs, de cette même petite voix, à la fois pointue et traînante, qui est si horriblement agaçante pour les gens nerveux, mais qui est à la mode et dont les snobinettes se garderaient bien de ne pas prendre le ton. Mais une femme intelligente sait éviter l'excès et concilier la nécessité de faire des visites avec la nécessité encore plus grande de remplir les devoirs qui lui incombent.

CA ET LA

MEDICINE ET MAGISTRATURE

Un magistrat souffre de coliques violentes. Le médecin, venu en toute hâte, prescrit une diète sévère et du bismuth.

— Docteur, fait le malade en souriant, c'est une ordonnance de "non lieu" que vous me donnez là!

LA RAISON

— Comprends-tu pourquoi tu ne comprends pas?... — ...!

— Parce que tu ne peux pas arriver à comprendre ce que tu ne comprends pas!...

UN BON CONSEIL

— Et que faisiez-vous dans l'armée? — J'étais piston dans la musique.

— Continuez à pratiquer le piston dans le civil; il n'y a que ça qui compte.

Les rations de janvier

Les coupons suivants deviennent valables: 25 janvier: Beurre 94.

VALEUR DES COUPONS

Sucre, 1 livre par coupon. Beurre, 1-2 livre par coupon. Les coupons de conserves sont valables pour: Confiture, gelée, marmelade, beurre de miel, beurre d'érable: 12 onces liquides.

Fruits en conserve: 20 onces liquides. Miel liquide: 24 onces liquides. Miel en gâteau: 2 livres ou 2 rayons réguliers.

Sirup de maïs: 15 onces liquides. Mielasse: 40 onces liquides.

Fruits pour bars de rafraîchissement: 12 onces liquides. Sauce d'atocacs: 12 onces liquides.

Sirup d'érable, 24 onces liquides. Sucre d'érable: 2 livres. Sucre, 1/2 livre.

Conseils pratiques

Votre fer à repasser

Avant de remettre le fer dans une armoire, laissez-le refroidir; accrochez la corde pour qu'elle ne soit pas trop serrée et qu'elle fasse un cercle et voyez à ce qu'elle ne soit jamais humide.

Manque de calcium

Les fractures semblent être les accidents les plus fréquents qui arrivent aux personnes dans la quarantaine et la cinquantaine. La facilité avec laquelle les os se cassent peut être attribuée au manque de calcium. Boire beaucoup de lait pendant un certain temps peut corriger cette déficience.

Bas de soie ou de fil

L'un est aussi délicat que l'autre de ce temps-ci et bien des bas de fil ne durent pas plus que ceux de rayonne.

Un bon moyen d'aider à la préservation, c'est de coudre à l'envers, de petites pièces aux endroits où s'attachent les jarretières. C'est une protection qui en vaut une autre.

Faits et glanes

Système D

Cela se passe à Paris, à la gare de Lyon.

"Profitez-vous?" — "Profession?" — "Agent de station?" — "Connais pas... Ça veut dire?" — "Une profession nouvelle, Monsieur. Vous savez bien comme c'est difficile maintenant d'avoir un billet de chemin de fer pour aller à Lyon, par exemple. Il y a des gens qui s'amusent au guichet le soir et qui passent toute la nuit à faire la queue..."

Alors, le peu rendre un petit service aux retardataires. J'ai loué une chambre dans un hôtel, près de la gare de Lyon. J'arrive à la gare à 2 heures du matin avec mon petit pliant. Je prends la place et puis j'attends... A 7 heures du matin ils sont déjà plus de cinq cents personnes à faire la queue. Tout le monde ne passera pas...

Alors, les employés sont dans le coup. "Adressez-vous à l'Agent de Station, disent-ils. Ils vous laisseront bien sa place pour trois cents francs!"

C'est à qui offrira davantage... Il y a des gens pressés qui ne regardent pas à la dépense et qui vous lachent, comme ça, cinq cents francs.

Alors, j'encaisse et je m'en vais dormir.

L'un dans l'autre, ça rapporte dans les dix billets par mois.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage 224-3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Auxiliaires féminines demandées

Le Comité de recrutement et de formation des auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a besoin du concours de vingt-cinq auxiliaires féminines bénévoles pour du travail permanent au secrétariat.

Les jeunes filles qui ont des loisirs, surtout le jour, sont priées d'offrir leur collaboration dès aujourd'hui en téléphonant à Me Lomer Racicot, secrétaire du comité, MA. 8101.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Centre de couture à la

Fédération Nationale

Le centre de couture, situé au siège social de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 833 est, Sherbrooke, sera de nouveau ouvert au public à compter de vendredi soir, le 26. Ces cours sont gratuits et seront donnés de 7 h. 30 à 10 h. On peut s'inscrire au cours en se présentant au local le soir même ou encore en s'adressant au quartier général des centres de couture de la Commission des prix, 680 ouest, Sainte-Catherine.

Institut Pédagogique

4873 avenue Westmount. Samedi prochain, le 27 janvier, de 9 h. à 11 h., conférence par le docteur Manoloff, M. l'abbé Irénée Lussier et M. Louis Châtelet. Tous les membres du personnel enseignant de Montréal sont cordialement invités.

Assemblée annuelle

La cinquième assemblée annuelle du Bureau d'assistance sociale aux familles aura lieu mercredi, 31 janvier, à 4 h. 30, dans le salon York de l'hôtel Windsor.

Adoration nocturne

Convocation pour 8 heures du soir, dimanche prochain, aux Quarante heures, à l'église Saint-Pierre-Apôtre, rue Visitation.

A l'Ecole technique des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 25 (D.N.C.) — Le personnel de l'Ecole technique des Trois-Rivières, qui comprend une trentaine de membres, vient de se constituer en association du personnel de l'Ecole technique des Trois-Rivières.

M. Victor Baillargé, directeur de l'école, a été nommé président honoraire. Le conseil de direction se compose de MM. Joseph P. Thériault, président; Joseph Lamothé, vice-président; Arthur Gravel, secrétaire-trésorier; Robert Paquin et Jean Frigon, directeurs.

FOURURES DE CHOIX

FI. 6906

H. PAGEAU

1793 AVENUE DE L'EGLISE

COTE SAINT-PAUL

Voici l'appareil audiot

MONO-PAC

Bel tone

combiné en une seule pièce

"SOUNDS"

Vous pouvez vous procurer dès maintenant cet appareil audiot modèle d'après-guerre

MONO-PAC Beltone

★ Sans batterie encombrante
★ Un seul instrument à porter
Tonalité ajustable à volonté — distance ou intensité.
IMPORTANT: Service d'entretien effectué immédiatement.
DEMONSTRATION GRATUITE
Brochure D sur demande.

RAVOX EARPHONE, 202 ouest, BOUL. ST-JOSEPH — CA. 6665

Si Votre Nez Se Bouche et trouble votre sommeil

Avec une rapidité surprenante, la Va-tro-nol agit au siège-même du mal, dégage le nez bouché—soulage la congestion passagère due à l'obstruction. Vous serez enchanté du soulagement qu'il apporte. (N.B.—Excellent également contre le rhume de cerveau et son cortège d'éternuements et de reniflements). Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.

Quelques Gouttes Facilitent La Respiration — Amènent Le Sommeil

VICKS VA-TRO-NOL

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)

42. (Suite)

Dans le silence de la chambre ensolée, le cri qui sortit du lit les fit sursauter: c'était le cri d'un malheureux perdu dans les ténèbres qui demandait la lumière, qui clamait sa détresse et son émoi.

— Qui est là? Qui est dans la chambre? demandait impérieusement Garth Dalmain.

Soulevé sur son coude, il tendait la tête dans une attitude angoissée. Le docteur Mackenzie répondit:

— Il n'y a personne dans la chambre, monsieur Dalmain, sauf nurse Gray et moi.

— Il y a une autre personne dans la chambre! reprit Garth avec violence. Comment osez-vous me tromper! Qui a parlé?

Jane se rapprocha vivement du lit; ses mains tremblaient, mais elle sut se maîtriser.

— C'est moi qui ai parlé, monsieur: nurse Rosemary Gray, et je suis persuadée que c'est Gray qui vous a saisi. Le docteur Brand m'avait averti que cela pourrait arriver, me prévenant que je ne de-

vais pas être surprise si vous découvriez une ressemblance entre ma voix et celle d'une de vos amies communes. Il m'a dit en avoir été souvent frappé.

Garth, plongé dans ses ténèbres, demeura immobile, écoutant et réfléchissant. Enfin, il demanda lentement:

— Vous a-t-il dit à qui appartenait cette voix?

— Oui, car je le lui ai demandé; il m'a dit que c'était celle de miss Champion.

La tête de Garth retomba sur l'oreiller. Puis, sans se retourner:

— Il faut me pardonner, miss Gray, d'avoir été ainsi saisi et stupidement agité, reprit-il, mais j'ai peine à m'habituer à être aveugle, et chaque voix qui perce le rideau noir de l'éternelle nuit a une portée que celui qui parle ne peut mesurer.

La similitude de votre voix avec celle de la dame que sir Deryck vous a nommée est si remarquable que, bien que la sachant actuellement en Égypte, j'ai eu peine à me figurer qu'elle n'était pas dans la chambre. Et pourtant sa présence

ici serait la chose la plus impossible du monde! Et je vous dois, ainsi qu'au docteur Mackenzie, des excuses pour mon agitation et mon incrédule.

Il tendit sa main droite vers Jane. Jane tordit les siennes, nouées derrière son dos.

— Nurse, prononça la voix sèche du docteur Mackenzie, venez près de la fenêtre, j'ai encore quelques instructions à vous donner.

Ils s'entretenaient quelques instants à voix contenue.

— Et maintenant je vais prendre congé, dit enfin le docteur.

— Je désirerais vous parler seul quelques minutes, docteur, dit Garth.

— Je vous attends en bas, docteur Mackenzie, dit Jane en se dirigeant vers la porte.

Mais un geste impérieux du docteur l'arrêta, et elle alla sans bruit se placer près de la cheminée. Elle ne voyait pas la nécessité d'un subterfuge et se sentait contrariée de s'y prêter. Mais il était impossible de désobéir à ce petit homme autoritaire. Le docteur marcha vers la porte, l'ouvrit, la referma; puis re-

vint vers le lit, prit une chaise et s'assit.

— Eh bien, monsieur Dalmain? Garth se redressa et se tourna vers lui. Alors, pour la première fois, Jane vit son visage...

— Docteur, dit-il, parlez-moi de cette garde; d'abord décrivez-la!

La tension de sa voix était extrême; tout son être frémissait; ses mains étaient jointes; son visage pâli et amaigri, ravagé par la souffrance, paraissait à la fois si vivant et si mort!

— Décrivez-la-moi, docteur, cette nurse Rosemary Gray, comme vous l'appellez.

— Mais ce n'est pas un nom de mon choix, répliqua posément le docteur Rob. C'est le nom de la jeune personne, et un joli nom, ma foi! "Romain pour le souvenir"; c'est de Shakespeare, n'est-ce pas?

— Décrivez-la, répéta Garth pour la troisième fois.

Le docteur Rob tira sans bruit de sa poche la lettre de sir Deryck et se mit à l'étudier.

— Hem... fit-il lentement, c'est une jolie petite femme, fine et distinguée; le genre de personne élé-

gante que vous aimeriez avoir autour de vous si vous pouviez la voir.

— Brune ou blonde?

Le docteur jeta un coup d'oeil du côté de Jeanne et sur les mains brunes qui s'appuyaient à la cheminée. — Blonde, prononça le docteur Rob sans une minute d'hésitation. Jane sursauta de surprise. Pourquoi ce petit homme mentait-il à son sujet?

— Les cheveux? reprit la voix vibrante du lit.

— A vrai dire, ils sont en partie cachés par un modeste petit bonnet, mais je les crois frisés et vaporeux, comme il sied à une jolie petite femme.

Garth s'allongea, tout frémissant, et appuya ses mains sur son visage sans regard.

— Docteur, dit-il, je sais que je vous ai donné déjà beaucoup de tracas, et aujourd'hui je dois vous paraître parfaitement ridicule. Mais si vous ne voulez pas me voir devenir fou, renvoyez cette personne, ne la laissez pas entrer de nouveau dans ma chambre!

— Voyons, monsieur Dalmain, dit le docteur parlant avec patience, envisageons un peu la situation. Je suppose que vous n'avez rien contre la personne en question en dehors de cette circonstance que sa voix présente une curieuse similitude avec celle d'une de vos amies actuellement en voyage. Cette dame n'est-elle donc pas une personne agréable?

Garth eut un rire railleur: — Oh! si fait! dit-il, c'est une personne des plus agréables. "Romain pour le souvenir", cita de nouveau le docteur. Dans ce cas, pourquoi nurse Rosemary n'évoquerait-elle pas un souvenir agréable? D'autant que sa voix me paraît une voix très féminine, toute de douceur et de bonté, ce dont de nos jours il y a lieu d'être reconnaissant, alors que tant de femmes parlent d'un ton à effrayer les corbeaux; on dirait ma foi souvent ces cailloux roulant dans un arrosoir.

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

Le capitaine du Canadien est réinstallé

L'arbitre Bill Chadwick a semblé se montrer trop sévère dans le cas de Toe Blake, capitaine du Canadien, lors de la joute de samedi dernier au Forum, alors que le Bleu Blanc Rouge en venait aux prises avec les Rangers de New-York; c'est du moins l'opinion du président Red Dutton, d'après la décision prise hier après une enquête sur l'incident de la semaine dernière.

Comme les amateurs se le rappellent, le capitaine du Tricolore reçut une punition de match vers la fin de la troisième période alors que Blake frappa Atanas de son bâton sur la tête sans cependant le blesser et l'officiel de la Ligue Nationale crut qu'il devait bannir le coupable pour le reste de la joute, ce qui entraînait la suspension automatique de Blake et la possibilité d'une amende variant de \$25 à \$100.

Dutton n'a pas imposé d'amende à Toe Blake, prenant en considération le fait que c'était la première offense du capitaine depuis le début de la saison et qu'Atanas, des Rangers, n'a pas été blessé.

Dutton a toutefois ajouté que si un autre joueur du Canadien commet une telle offense, il sera suspendu et mis à l'amende. Blake a expliqué au président de quelle façon Atanas l'avait mis en colère et il a exprimé son regret de s'être laissé emporter. Toutefois, Toe Blake est revenu dans les bonnes grâces du président et pourra jouer samedi contre les Bruins de Boston.

Les Canadiens ont tenu une pratique hier soir au Forum et les joueurs semblent être en bonne condition. Gerry McNeill et Bill Durnan étaient dans les filets. Emile Bouchard, Léo Lamoureux, Glen Harmon et Frank Edmonds étaient sur la défense. Dutch Hiller, qui a été malade à la dernière joute, était l'un des absents. Toutefois il est fort probable qu'il sera rétabli pour la joute de samedi.

Bob Filion jouait aux côtés de Ken Modell et Ray Getliffe, et il jouera samedi soir. Murph Chamberlain n'est pas revenu en bonne condition, depuis qu'il s'est blessé au début de la saison et il se reposera jusqu'à ce qu'il soit parfaitement guéri.

Paul Emile Bibeault fera sa première apparition à Montréal depuis qu'il a été prêt aux Bruins de Boston. Les Bruins possèdent plusieurs joueurs de la province de Québec dans leur alignement. Bibeault, dans les filets, Jean-Paul Gladu, Rozzini et Armand Gaudreault.

Les Bruins auront Pat Egan, Johnny Crawford, Dit Clapper et Shewchuck sur la défense. Les Canadiens et les Bruins retourneront ensuite à Boston, où ils se rencontreront de nouveau dimanche soir.

Les Red Wings de Détroit et les Leafs de Toronto reprendront peut-être un peu de terrain sur les Canadiens en fin de semaine. En effet les Red Wings feront face aux Black Hawks deux fois, tandis que les Leafs rencontreront les Rangers deux fois.

Après leur joute de dimanche soir à Boston, les Canadiens reviendront dans la métropole, pour rencontrer les Eperviers de Chicago jeudi soir, et joueront contre les Red Wings de Détroit samedi.

LE SKI

Voici les conditions pour le ski et état des routes dans les Laurentides:

Zone A: Piedmont-Saint-Sauveur:
Profondeur totale 42"; 2" de neige poudrée; température 0°; conditions pour le ski excellentes; routes en bon état; les chaînes ne sont pas nécessaires.

Zone B: Mont-Rolland, Sainte-Adèle, Sainte-Marquette:
Profondeur totale 42"; 2" de neige poudrée; tassée dure sur les pentes; température 0°; conditions pour le ski excellentes; routes en bon état.

Zone C: Val Morin, Val David, Ste-Agathe:
Profondeur totale 44"; 1" de neige poudrée; température 0°; conditions pour le ski excellentes; le port des chaînes est recommandé.

Zone D: Saint-Jovite, Mont-Tremblant:
Profondeur totale 61"; tassée dure; température 6° au-dessous de zéro; conditions pour le ski excellentes; routes en bon état.

Tous les monte-pentes fonctionnent.

Ces conditions furent reçues hier par appel téléphonique interurbain de l'Association des Stations Laurentiennes à Ste-Agathe-des-Monts.

Le Cleveland est victorieux

Pittsburgh, 25 — Les Barons de Cleveland sont sortis victorieux hier soir des Hornets de Pittsburgh par le résultat de 4 à 3 dans une joute régulière des séries de la Ligue Américaine de Hockey, disputée en cette ville devant une assistance considérable.

Les Barons enregistrent un point dans chacune des deux premières périodes pendant que les locaux étaient tenus en respect mais dans l'engagement final les Hornets se rallièrent pour trois points pendant que les Barons comptaient 2 buts pour vaincre leurs rivaux.

Dans la première période l'entraîneur Ben Cook sauta sur la glace et tenta de frapper le juge des hors-jeu, Fritz Campbell, à la suite d'un hors-jeu appelé, et le gérant des Barons se vit imposer une amende de \$50.

Les Rangers ont eu raison du Chicago

Chicago, 25. — Les Rangers de New-York, qui cherchent à se qualifier pour les séries éliminatoires, ont mis une autre victoire à leur crédit, hier soir, lorsque les hommes de Lester Patrick ont eu raison des Eperviers de Chicago dans une joute de la Ligue Nationale, disputée en cette ville hier soir devant plus de dix mille personnes. Les visiteurs ont pu enregistrer cette victoire par le compte de 4 à 3 et ils ne sont plus qu'à deux points de la quatrième position qui est actuellement détenue par les Bruins de Boston.

La joute fut l'une des plus contestées de la saison et la victoire fut incertaine jusqu'à la fin. Trois fois au cours de cette rencontre le résultat fut égalé mais Kilby Macdonald eut la distinction d'assurer le triomphe des New-Yorkais lorsqu'il réussit à compter le point décisif alors qu'il restait moins de sept minutes à jouer dans l'engagement final. C'était la deuxième victoire des Rangers sur les Eperviers cette saison. Dans les autres joutes, les Eperviers avaient annulé quatre fois et avaient réussi à gagner une fois contre les représentants de la métropole américaine.

Phil Watson, De Marco comptèrent les deux premiers points des visiteurs tandis que Kilby Macdonald enregistra les deux autres buts des Rangers pendant que Mosenko déjouait McAuley deux fois et Wilf Field réussissait à placer la rondelle dans les filets des New-Yorkais sans aide dans la deuxième période.

La joute fut dénuée de rudesse et l'arbitre Hedges eut la tâche facile. Cet officier n'eut qu'à sévir quatre fois pour des offenses mineures.

Alignement des équipes:

RANGERS. Buts: McAuley; défenses: B. McDonald et Heller; centre: Shack; ailes: K. Macdonald et Hunt. Subs.: Dill, Watson, Atanas, Guldup, Thurier, Demarco, Labrie, Moe.

CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Field et Simon; centre: Smith; ailes: Grosso et Mosenko. Subs.: Check, Cooper, Harms, Fraser, Brashaw, Horeck, Butch McDonald, Dahlstrom.

Arbitres: Hedges, Meuris et Joe Springer.

Première période

1 Rangers: Watson-Dill . . . 5.15
2 Chicago: Mosenko . . . 15.00 (Dahlstrom)

3 Rangers: Demarco . . . 19.01 (Thurier, Guldup)
Pun.: K. McDonald, Cooper, Moe.

Deuxième période
4 Chicago: Field . . . 15.41
5 Rangers: K. Macdonald . 19.21
Aucune punition.

Troisième période

6 Chicago: Mosenko . . . 12.45 (Cooper, Grosso)
7 Rangers: K. Macdonald . 13.03 (Shack)
Pun.: Cooper.

Dans les ligues professionnelles et amateurs

HIER
Ligue Nationale:
Rangers 4, Chicago 3
Ligue Américaine:
Providence 7, Buffalo 7
Cleveland 4, Pittsburgh 3
Ligue Interprovinciale:
Lachine 4, Shawinigan 3

CE SOIR

Ligue Nationale:
Aucune joute
Ligue Américaine:
Indianapolis à Providence
Ligue Interprovinciale:
Shawinigan à Valleyfield

CLASSEMENT

Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. P.
Canadiens . 31 24 5 2 141 73 50
Detroit . . 32 20 8 4 151 111 44
Toronto . . 31 15 14 2 113 106 32
Boston . . 30 11 18 1 122 134 23
Rangers . . 31 7 17 7 94 150 21
Chicago . . 29 5 20 4 80 127 14

Ligue Américaine

Section Est
J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo . . 41 20 14 7 139 128 47
Hershey . . 37 17 14 6 125 119 40
Providence 39 15 20 4 159 169 34

Section Ouest

J. G. P. N. P. C. P.
Indianap . 40 18 12 10 122 99 46
Cleveland 36 19 9 8 138 108 46
Pittsburgh 40 15 10 6 156 161 36
St-Louis . 35 7 23 5 86 141 19

Ligue Interprovinciale

J. G. P. N. P. C. P.
Valley . . 25 15 7 3 134 103 33
Lachine . . 23 12 10 1 130 127 25
Cornwall . 27 11 15 1 108 129 23
Shagan . . 25 9 15 1 89 95 19

Robert et Moquin au programme

Tout est prêt pour la séance de lutte qui aura lieu ce soir au Forum sous la direction du promoteur Eddie Quinn qui consacrera maintenant tout son temps à l'organisation de ce sport. Comme on le sait la direction du Forum a décidé, lors de sa dernière assemblée, de ne plus mettre cet amphithéâtre à la disposition de la boxe d'ici la fin de la saison de hockey et M. Quinn devra se limiter à ses séances de lutte.

Par cette décision tout sera à l'avantage des fervents du genre libre et d'intéressantes séances seront organisées. Le programme de ce soir sera un régal pour les adeptes de ce sport car deux combats spéciaux seront à l'affiche.

Ivan Rasputin fera sa première apparition dans l'arène locale alors qu'il rencontrera George Linnehan pendant que Frank Valois et Langevin rencontreront dans l'autre préliminaire qui complète le programme.

Le Buffalo annule avec Providence

Buffalo, 25. — Les Rouges de Providence, tirant de l'arrière par 5 à 0 au milieu de leur joute contre les Bisons de Buffalo ici hier soir, se sont brillamment ralliés pour compter sept points et pour ainsi annuler par 7 à 7 contre leurs rivaux de la section est de la Ligue Américaine. Une foule de 4,252 personnes a vu les deux clubs à l'œuvre.

Peterson compte le premier but des Rouges après 12 minutes de jeu dans la 2e période pour réduire l'avance des Bisons à 5 à 1, puis Bellemare compta à son tour dès l'ouverture de la période finale. Léger compta ensuite pour les Bisons mais Courteau reprit ce point. Halderon revint à la charge pour le Buffalo, mais les Rouges y allèrent de quatre points en moins de cinq minutes de jeu, dont deux par Gagné et deux par Courteau. Ce dernier, meilleur compteur du circuit, a décroché deux assistances en plus de ses trois buts et il compta le but égalisateur alors qu'il ne restait que cinq secondes de jeu à faire. De plus, l'entraîneur des Rouges, Johnny Gagnon, n'avait pas craint alors d'enlever son gardien pour le remplacer par un joueur d'avant.

Composition des équipes:

PROVIDENCE. Buts: Leclerc; défenses: Bergeron et Collow; centre: Courteau; ailes: Bédard et Bellemare; subs: Kemp, Pearson, Forget, Mercer, Patterson, Bennett, Lavoie, Gagné et Jack.

BUFFALO. Buts: Picard; défenses: Léger et Davison; centre: Halderon; ailes: Jones et Lewis; subs: Lessard, Kilrea, Mundrick, Aubuchon, Webster et Emerton.

Arbitres: McVeigh et Smith.

Sommaire:

Première période
1 Buffalo: Lewis-Halderon . 12
2 Buffalo: Kilrea-Léger . . . 8.46
3 Buffalo: Mundrick-Aubuchon-Kilrea . . . 12.13
Punitions: Collow, Bergeron.

Deuxième période
4 Buffalo: Jones-Lewis . . . 6.41
5 Buffalo: Mundrick-Kilrea-Aubuchon . . . 9.35
6 Providence: Patterson-Courteau, Lavoie . . . 12.59
Punitions: Dye, Collow, Jones.

Troisième période
7 Providence: Bellemare-Courteau-Kemp . . . 5.8
8 Buffalo: Léger-Kilrea-Davison . . . 6.39
9 Providence: Courteau-Bellemare-Bennett . . . 10.59
10 Providence: Halderon-Lewis-Davison . . . 12.45
11 Providence: Gagné-Courteau-Bellemare . . . 15.05
12 Providence: Gagné-Lavoie-Patterson . . . 17.07
13 Providence: Courteau-Bellemare-Bédard . . . 19.26
14 Providence: Courteau-Bédard-Collow . . . 19.55
Punitions: Bédard, Collow, Kilrea, Gagné et Mundrick.

Un festival au parc La Fontaine

Il y aura festival sur glace, de la paroisse Immaculée-Conception, dimanche prochain, dans l'après-midi, au parc La Fontaine, sous la présidence d'honneur du maire Camille Houde, nous informe le R. P. Maurice Robitaille. Dans l'attraction principale, il y aura joute de hockey entre les clubs intermédiaires Immaculée-Conception et Collège Saint-Joseph. Il y aura aussi joute de croasse sur patins, patinage de fantaisie, patins à roulettes sur glace, courses de skis et autres. Les clubs Immaculée-Conception mènent dans les catégories junior et juvénile; le club Marquette égale le Molini dans la division mixte; le Garnier, les Royaux bantam, As St-Jacques mènent également, dans la ligue des Parcs, section du parc La Fontaine.

Le trophée Champoux à E. McCullough

Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Le jeune skieur tricolore, Ernie McCullough, s'est assuré le trophée Armand Champoux, emblème du championnat de la ville, en effectuant des sauts de 149 et 146 pieds pour conserver une moyenne de 224.1. Il avait précédemment remporté toutes les épreuves du concours interscolaire en prenant la première position de quatre épreuves: slalom, descente, cross-country et saut. McCullough participera tout probablement pour Trois-Rivières au prochain tournoi de championnat du Dominion.

Laferte s'est classé second avec des sauts de 147 et 144 pour obtenir 223.8 points. Fernand LaTour fut troisième avec des sauts de 147 et 144 pour un total de 223.5. Les autres concurrents chez les seniors se classèrent comme suit: 4ème, Tom Roux, 219.7; 5ème, L. P. Drolet, 215.0; 6ème, Ant. Bilette, 210.2; 7ème, Phil. Drolet, 208.5; 8ème, Paul Aubryk, 202.4; 9ème, Jac. Rochelleau, 193.5; 10ème, Jacques Caron, 185.8; 11ème, J. McDougall, 114.9.

Benny Leonard héros d'une fête

New-York, 25. — Les cercles d'élite du pugilat ont rendu hommage au lieutenant-commandeur Benny Leonard, hier soir, au dîner annuel des rédacteurs de boxe de New-York, à la brasserie Ruppert.

Leonard, cantonné au poste d'entraîneur de la Marine marchande, à Sheepshead, où il enseigne aux marins les trucs qui le portent au championnat poids léger du monde, il y a vingt ans, a reçu la plaque mémoriale Edw. J. Neil. On décerne cette plaque, chaque année, au boxeur de la zone new-yorkaise, qui a fait luire le plus de lustre sur le sport.

Les Volants resteront dans la ligue

Le gérant général du Forum, T. P. Gorman, a annoncé tard hier soir qu'il avait communiqué avec Clare Brunton, d'Ottawa, président d'un comité formé lundi soir pour trouver les moyens nécessaires pour venir en aide aux Volants de Hull, et qu'ils s'étaient entendus de façon à ce que les Volants puissent terminer la saison dans la ligue Senior de Québec.

Gorman a ajouté que "le club Royal a fait une certaine concession aux Volants et continuera de les aider d'ici la fin de la saison". C'est donc dire que la Ligue Senior du président George Slater terminera la saison avec quatre clubs.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

Les Cardinals font la perte de deux joueurs

Saint-Louis, 25 — L'admission de Stan Musial, le redoutable coéquipier des Cardinals de St-Louis, dans les rangs de la marine américaine, est le premier coup porté à l'alignement régulier des champions de l'univers depuis une année complète.

Le dernier régulier du club des champions à porter l'uniforme, si l'on ne parle pas des lanceurs qui ne jouent que durant une vingtaine de parties par saison, est Lou Klein, le joueur recrue qui avait très bien fait au 2e but. Par la suite, le gérant Billy Southworth perdit les services des lanceurs Howard Krist et Murray Dickson, et le voltigeur substitut Harry Walker.

George Munger, un jeune lanceur, fut la seule perte du club pour la saison qui vient de se terminer. Depuis la dernière série mondiale, Max Lanier, as lanceur gaucher, a aussi été accepté dans les forces armées.

Sans connaître les derniers rapports de Washington, voici ce que Southworth peut aligner pour la saison 1945:

Derrière le marbre: Walker Cooper, accepté pour service limité en 1943, mais qui n'a jamais été appelé depuis.

1er but: Ray Sanders, classé 4-F, cause de surdité à une oreille.
2e but: Emil Verban, classé 4-F, cause d'une oreille perforée.

Arrêt-court: Marty Marion, accepté pour des services limités en 1944, mais qui n'a jamais été rappelé.

3e but: George Kurowski, classé 4-F à cause d'une infirmité à un bras.

Voltigeurs: Johnny Hopp, 4-F, accident au dos; Augie Bergamo, 4-F, fièvre des foies et accident à un genou; Danny Litwhiler, 4-F, accident aux deux yeux.

Lanceurs: Morton Cooper, 4-F, haute pression de sang; Ted Wilks, 4-F, ulcères d'estomac; Blix Donnelly, 4-F, maladie de coeur; Al Jurisich, 1-C, licencié des gardes côtes; Harry Brecheen et Bud Beyerli sont aussi classés 4-F.

Le festival au parc La Fontaine

Il y aura festival sur glace, de la paroisse Immaculée-Conception, dimanche prochain, dans l'après-midi, au parc La Fontaine, sous la présidence d'honneur du maire Camille Houde, nous informe le R. P. Maurice Robitaille. Dans l'attraction principale, il y aura joute de hockey entre les clubs intermédiaires Immaculée-Conception et Collège Saint-Joseph. Il y aura aussi joute de croasse sur patins, patinage de fantaisie, patins à roulettes sur glace, courses de skis et autres. Les clubs Immaculée-Conception mènent dans les catégories junior et juvénile; le club Marquette égale le Molini dans la division mixte; le Garnier, les Royaux bantam, As St-Jacques mènent également, dans la ligue des Parcs, section du parc La Fontaine.

Le trophée Champoux à E. McCullough

Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Le jeune skieur tricolore, Ernie McCullough, s'est assuré le trophée Armand Champoux, emblème du championnat de la ville, en effectuant des sauts de 149 et 146 pieds pour conserver une moyenne de 224.1. Il avait précédemment remporté toutes les épreuves du concours interscolaire en prenant la première position de quatre épreuves: slalom, descente, cross-country et saut. McCullough participera tout probablement pour Trois-Rivières au prochain tournoi de championnat du Dominion.

Laferte s'est classé second avec des sauts de 147 et 144 pour obtenir 223.8 points. Fernand LaTour fut troisième avec des sauts de 147 et 144 pour un total de 223.5. Les autres concurrents chez les seniors se classèrent comme suit: 4ème, Tom Roux, 219.7; 5ème, L. P. Drolet, 215.0; 6ème, Ant. Bilette, 210.2; 7ème, Phil. Drolet, 208.5; 8ème, Paul Aubryk, 202.4; 9ème, Jac. Rochelleau, 193.5; 10ème, Jacques Caron, 185.8; 11ème, J. McDougall, 114.9.

Robert et Moquin au programme

Tout est prêt pour la séance de lutte qui aura lieu ce soir au Forum sous la direction du promoteur Eddie Quinn qui consacrera maintenant tout son temps à l'organisation de ce sport. Comme on le sait la direction du Forum a décidé, lors de sa dernière assemblée, de ne plus mettre cet amphithéâtre à la disposition de la boxe d'ici la fin de la saison de hockey et M. Quinn devra se limiter à ses séances de lutte.

Le Cleveland est victorieux

Pittsburgh, 25 — Les Barons de Cleveland sont sortis victorieux hier soir des Hornets de Pittsburgh par le résultat de 4 à 3 dans une joute régulière des séries de la Ligue Américaine de Hockey, disputée en cette ville devant une assistance considérable.

Les Barons enregistrent un point dans chacune des deux premières périodes pendant que les locaux étaient tenus en respect mais dans l'engagement final les Hornets se rallièrent pour trois points pendant que les Barons comptaient 2 buts pour vaincre leurs rivaux.

Dans la première période l'entraîneur Ben Cook sauta sur la glace et tenta de frapper le juge des hors-jeu, Fritz Campbell, à la suite d'un hors-jeu appelé, et le gérant des Barons se vit imposer une amende de \$50.

Les Rangers ont eu raison du Chicago

Chicago, 25. — Les Rangers de New-York, qui cherchent à se qualifier pour les séries éliminatoires, ont mis une autre victoire à leur crédit, hier soir, lorsque les hommes de Lester Patrick ont eu raison des Eperviers de Chicago dans une joute de la Ligue Nationale, disputée en cette ville hier soir devant plus de dix mille personnes. Les visiteurs ont pu enregistrer cette victoire par le compte de 4 à 3 et ils ne sont plus qu'à deux points de la quatrième position qui est actuellement détenue par les Bruins de Boston.

La joute fut l'une des plus contestées de la saison et la victoire fut incertaine jusqu'à la fin. Trois fois au cours de cette rencontre le résultat fut égalé mais Kilby Macdonald eut la distinction d'assurer le triomphe des New-Yorkais lorsqu'il réussit à compter le point décisif alors qu'il restait moins de sept minutes à jouer dans l'engagement final. C'était la deuxième victoire des Rangers sur les Eperviers cette saison. Dans les autres joutes, les Eperviers avaient annulé quatre fois et avaient réussi à gagner une fois contre les représentants de la métropole américaine.

Phil Watson, De Marco comptèrent les deux premiers points des visiteurs tandis que Kilby Macdonald enregistra les deux autres buts des Rangers pendant que Mosenko déjouait McAuley deux fois et Wilf Field réussissait à placer la rondelle dans les filets des New-Yorkais sans aide dans la deuxième période.

La joute fut dénuée de rudesse et l'arbitre Hedges eut la tâche facile. Cet officier n'eut qu'à sévir quatre fois pour des offenses mineures.

Alignement des équipes:

RANGERS. Buts: McAuley; défenses: B. McDonald et Heller; centre: Shack; ailes: K. Macdonald et Hunt. Subs.: Dill, Watson, Atanas, Guldup, Thurier, Demarco, Labrie, Moe.

CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Field et Simon; centre: Smith; ailes: Grosso et Mosenko. Subs.: Check, Cooper, Harms, Fraser, Brashaw, Horeck, Butch McDonald, Dahlstrom.

Arbitres: Hedges, Meuris et Joe Springer.

Première période

1 Rangers: Watson-Dill . . . 5.15
2 Chicago: Mosenko . . . 15.00 (Dahlstrom)

Deuxième période

4 Chicago: Field . . . 15.41
5 Rangers: K. Macdonald . 19.21
Aucune punition.

Troisième période

6 Chicago: Mosenko . . . 12.45 (Cooper, Grosso)
7 Rangers: K. Macdonald . 13.03 (Shack)
Pun.: Cooper.

Les Rapides sont seuls en 2ème place

Les Rapides de Lachine sont maintenant seuls en 2e place dans la course au championnat de la Ligue Interprovinciale de hockey à la suite de leur victoire d'hier soir sur les Cataractes de Shawinigan par le compte de 4 à 3, dans une joute disputée à l'arène de Lachine. Marcel Lajoie, Isabelle et Ossie Carnegie ont compté les points des perdants, tandis que Thomas, Skipper Bean, Jean Armand et Drouin ont réussi les points des Rapides. Jean-Louis Lemaire a brillé d'un feu éclat dans les filets des vainqueurs. Les Cataractes rencontrèrent les Braves de Valleyfield ce soir.

Composition des équipes:
SHAWINIGAN. Buts: Thifault; défenses: Arcand et Tremblay; centre: Paquette; ailes: O. Carnegie et H. Carnegie. Subs.: Lajoie, Toupin, Bisson, Isabelle, Despelteau et Lorrain.

LACHINE. Buts: Lemaire; défenses: Bean et Renaud; centre: Vallières; ailes: Deschamps et Morrow. Subs.: Armand, Paulsen, Thomas, Drouin, Porteous, Thériault, Broderick et Bathgate.

Première période
1-Lachine, Thomas . . . 9.34
Punitions: Despelteau et Morrow.

Deuxième période
2-Lachine, Drouin . . . 5.00
3-Shawinigan, O. Carnegie 19.40
Punitions: Arcand, Tremblay et Despelteau.

Troisième période
4-Lachine, Armand . . . 2.25
5-Shawinigan, Lajoie . . . 5.55
6-Lachine, Bean . . . 10.30
7-Shawinigan, Isabelle . . . 11.28
Punitions: Arcand, Paulsen, Bisson et Bean.

Dernier programme le vendredi soir

Les séries de la Ligue de Hockey Montréal touchent à leur fin car le président Marcel Desroches a annoncé que la saison se terminera le 7 février prochain et il a de plus ajouté que le programme de demain sera le dernier disputé le vendredi soir car à l'avenir les joutes auront lieu le mercredi soir.

Demain soir, il y aura encore deux intéressantes joutes à l'affiche. Dans la première partie, les Maroons de N.D.C. tenteront de vaincre les fameux Carabins de l'Université de Montréal tandis que dans la seconde, on verra les Red Devils et les puissants Cyclones de la Canadian Wright se disputer la victoire.

Les Red Devils ont quelque peu surpris vendredi soir dernier quand ils ont tenu les Carabins à une joute nulle de 8 à 8 et l'on prête aux Diabes Rouges l'intention d'annuler ou même de vaincre demain les Cyclones. Dans la première joute, les Maroons n'ont pas triomphé depuis quelque temps tandis que les Carabins sont un peu dans le même cas, ayant annulé la semaine dernière puis ayant été défaits par les Cyclones la semaine précédente.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: Belair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage: Belair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Compagnie

La POLITIQUE

(suite de la première page)

"Il se peut, dit le Soleil, que le général McNaughton ne soit jamais élu député à la Chambre des Communes, mais cela ne lui enlèvera point ses états de service. A son exemple, à son dévouement, à son efficacité revient l'honneur d'avoir créé une armée canadienne dont la valeur est proclamée par les experts militaires, dans le camp des Alliés comme dans le camp ennemi. Il se peut également que le nouveau ministre de la Défense nationale ne soit jamais battu, dans une élection complémentaire ou dans des élections générales. Plutôt que de l'exposer à une défaite qu'il ne mérite point personnellement, M. Mackenzie King aurait peut-être mieux fait de le nommer sénateur, quitte à confier à un secrétaire parlementaire le soin de répondre en son nom à la Chambre des Communes. Sans doute, contrairement à ce qui existe encore à Londres, la coutume établie depuis près de 40 ans veut que le chef d'un ministère soit député à Ottawa. Mais, sauf erreur, la coutume n'a pas toujours force de loi, et des législateurs peuvent même faire exception à la règle dans des cas particuliers. Quoi qu'il advienne, le général McNaughton reste digne aujourd'hui comme hier des compliments extraordinaires dont il a été justement l'objet. Parmi les gens qui le combattent à ce moment, il y a des hommes publics qui l'avaient suggéré comme leader acceptable à tous les partis dans un gouvernement d'union; et d'autres ont reproché au premier ministre de ne l'avoir pas invité plus vite à entrer dans son conseil. Le nom du général McNaughton a même été proposé en Angleterre comme l'un des stratèges dignes de faire partie du grand état-major des Alliés. Tout cela n'empêche pas que les électeurs de Grey-nord ont le droit de voter contre un tel homme pour atteindre un parti ou un gouvernement. Il y a bien des comités dans la province de Québec où, dans les mêmes circonstances, une opinion modérée aurait marqué plus d'égard au général McNaughton."

On avouera que c'est là un langage auquel la presse libérale ne nous avait guère habitués. Déjà à l'époque du mépris, le Soleil s'était distingué parmi les journaux libéraux de langue française en prenant une attitude indépendante qui se rapprochait de celle des partisans du "non". On peut se demander quels peuvent être les intentions et les calculs de M. le sénateur Jacob Nicol. S'agit-il simplement de sauvegarder le tirage et l'influence du Soleil et des autres journaux qu'il a groupés sous sa direction en prenant une attitude populaire? C'est possible.

Il n'est pas impossible non plus que M. le sénateur Nicol soit entré dans une combinaison politique qui se préparerait en vue de la prochaine élection fédérale. Il y a déjà plusieurs jours qu'une rumeur tenace nous annonce l'entrée prochaine en campagne de l'ancien ministre des Travaux publics, M. P.-J.-A. Cardin, comme chef d'un nouveau groupe politique. D'après cette rumeur, M. Cardin est à négocier une entente avec M. Frédéric Dorian, et le groupe des "Indépendants", M. Cardin s'assurerait ainsi l'appui d'éléments considérables d'origine conservatrice et la sympathie des forces de l'Union nationale, mais il apporterait à la combinaison en retour l'appui des éléments libéraux qui reconnaissent son autorité. Il ne paraît pas impossible que l'apport de M. Cardin au mouvement qui est en train de s'organiser comporte entre autres choses l'appui précieux du Soleil et des autres journaux du consortium Nicol.

On ne voit pas très bien comment le parti libéral, divisé comme il l'est actuellement, puisse entreprendre une lutte sérieuse dans la province de Québec à la prochaine élection fédérale. Le parti ministériel est décapité, il n'a plus de chefs populaires, il a perdu plusieurs de ses députés les plus actifs qui sont passés à la dissidence et les candidats officiels devront porter leurs espoirs sur la responsabilité de la conscription mise en vigueur par le gouvernement King.

Cela ne supprime cependant pas les éléments libéraux qui sont nombreux et puissants dans la province après quarante ans de régime libéral. Il serait dans l'ordre des choses que ces éléments libéraux, déçus et mécontents de la politique du gouvernement King, cherchent à se rassembler en dehors des cadres du parti fédéral officiel. Il ne faudrait donc pas se surprendre si il surgissait un nouveau groupe où les éléments libéraux dissidents se réuniraient, seuls ou avec des alliés comme les "Indépendants" de M. Frédéric Dorian, sous la direction de M. Cardin et la protection du magnat de la presse qu'est M. le sénateur Nicol.

Pierre VIGÉANT

Fable

(suite de la première page)

voit la moitié du monde égorger l'autre moitié! Et, avec les progrès de la civilisation (?), chaque guerre dépeuple de beaucoup en horreur la précédente. Il y a eu cependant des moralistes qui jugent que c'est très bien ainsi et s'efforcent même de ce que l'on puisse ne pas penser comme eux.

Telle était la situation au moment où se place notre récit. Si bêtes qu'ils fussent, les hôtes de la basse-cour "élevée" se rendaient vaguement compte des troubles qui agitaient les humains. D'autant plus qu'à la ferme même, le fils de la famille, qui avait d'abord obtenu un

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 av. S.-CATHERINE

Entrez le jeudi

1786-1787

12 h. 15

12 h. 30

sursis de l'armée, se l'était vu subitement retirer et vociférait son mécontentement.

Ce fut précisément ce qui inspira aux bêtes de se rebeller à leur tour. Le signal fut donné par un jeune canard.

Eh, quoi, quoi, quoi! clama-t-il un bon jour, ne sommes-nous pas à peine nés que pour périr aussitôt? Nous avons, nous aussi, droit à la vie. Nous ne reprochons pas à l'homme de défendre sa peau, mais la nôtre nous appartient au même titre.

La Mère l'Oie, dame au cœur compassant, commençait déjà, de sa voix grasse, une complainte dolente sur le sort désastre de tout ce pauvre petit monde né d'un précoce trépas. Son conjoint, un mâle aux proportions gigantesques, fit entendre, lui, un autre son de cloche. Ce fut la seule note discordante dans ce concert de protestations. Il faut vous dire que ce personnage était en pleine possession de son métier de reproducteur, comme en faisaient foi les innombrables petits palimpsestes qui trottaient dans la place. A cause de cela, le service sélectif local l'avait classé dans les industries essentielles et lui accordait l'immunité. Ce dont le sol se gorgait outre-mesure.

Vous n'avez pas le droit, commençait-il sur le ton d'un magister, d'adopter cette attitude. Tous, nous sommes ici pour servir...

Un coq querelleur lui coupa la parole:

— Toi, fais donc pas ton jans... L'interpellé demeura coi, n'ayant pas prévu celle-là et ne comprenant pas ce que l'autre pouvait bien attendre de lui.

Le gallinacée en profita pour entreprendre, sur le droit à la vie, une tirade dans le genre de celle de son cousin Chanteclair, qui se figurait pouvoir, à lui seul, faire lever le Soleil.

Sous l'influence de ce verbe sonore, les esprits commençèrent à s'échauffer passablement quand survint tout à coup le fermier. On cria, on s'agita, on se débattit, on se fit aller les ailes, mais ce fut quand même très bref. L'homme las, comme on dit, les récalcitrants dans le coin et, couic! couic! après quelques secondes, deux des sujets les plus charnus s'en allaient sous ses bras, le cou tordu, masses inertes, vers la maison, pour de la passer à la rôlissière. Jamais, dans l'histoire des bêtes, on ne vit rébellion aussi promptement réprimée.

Pour ce motif, c'est triste tout de même! Mais il y a ceci à la charge de celui qui s'adageait sur elles le droit de vie et de mort: c'est qu'il ne leur avait jamais fait de promesses de vie sauve, n'ayant affaire qu'à des bêtes.

Edouard BIRON

Bloc-notes

(suite de la première page)

Si la communauté de l'infortune peut être un soulagement pour le contribuable voisin, il se trouve que les Etats-Unis ne sont guère en meilleure posture. D'après les prévisions officielles, au 30 juin 1946, la guerre aura coûté à la république américaine la somme de \$450,000,000,000. L'Ottawa Citizen, qui commente l'éventualité, dit que de pareils chiffres restent incompréhensibles à l'entendement normal.

"Sous une forme plus concrète, les Etats-Unis auraient pu, avec cette somme, donner à chacune de leurs trente-mille familles une voiture automobile de \$1,000, une maison de \$10,000, un manteau de fourrure de \$500, à la demoiselle de la maison, plus un compte de banque de \$3,500."

En 1939, la dette des Etats-Unis était de cinquante milliards. Elle avait grimpé à 250 milliards en 1944 et atteindra les 800 milliards en 1946. Le seul intérêt sur cette dette coûtera aux contribuables \$4,500,000,000, par année, à compter du 1er juillet prochain, soit plus qu'il n'en fallait pour administrer la république américaine, il y a douze ans.

En attendant le réveil d'après-guerre, chacun y va de ses projets, un peu à la façon de Perrette qui du prix de son panier d'œufs se forgeait par avance un avenir émeraillé. On songe à dépenser des milliers d'autres milliards, comme si cette sarabande ne pouvait jamais avoir une fin. Nos gouvernements, tel le magicien qui sort des lapins et des poulets de ses manches, font luire de mirifiques projets. Mais Perrette là-dessus saute adieu veau, cochon, couvée.

Car il faudra tout de même payer la dépense, un jour ou l'autre, ou alors...

Alexis GAGNON

L'Osservatore Romano répond à la "Pravda"

Cité du Vatican, 25 (D'une dépêche du New York Times) — D'un article signé seulement de trois astérisques, manière habituelle de signer du comte papal Giuseppe Dalla Torre, rédacteur en chef de l'Osservatore Romano, le commentateur de la Pravda du message de Noël du Pape trouve une réfutation à la fois sarcastique mais généralement conciliatoire. Dans certains centres, l'article est considéré comme sensationnel, de ce fait que Joseph Staline est dénommé avec le titre de "Maréchal" et que l'U.R.S.S. est appelée "un grand pays".

L'article signale que pour la Pravda, critiquer le pape pour n'avoir pas condamné "les crimes monstrueux des Nazis-fascistes", c'est comme si l'Osservatore Romano ne critiquait la Pravda pour n'avoir pas dit un mot des efforts inlassables du Saint-Siège pour condamner les horreurs de la guerre et pour en aider les victimes.

Bien plus, continue l'auteur de l'article, c'est comme si nous ne réprochions au Maréchal Staline, dans son discours du 6 novembre à la réunion des Soviets à Moscou, et dans lequel il vante les victoires russes, de n'avoir rien dit du crime de la guerre et des criminels de guerre.

Incidentement, d'ajouter l'Osservatore Romano, le Maréchal Staline, traité de ces questions en d'autres temps, au temps de son choix, "se comportait comme le Pape a fait".

FAITS DIVERS

Cautionnement accordé à Jodoin et à Cutler

Le droit d'appel sur leurs sentences est accordé — Affaires de Cour

Québec, 25 (C.P.). — La Cour d'appel a fixé, hier, un cautionnement de \$2,000, chacun, dans les cas de Philip Cutler et de Jean Jodoin, organisateurs de la Fédération américaine du travail, qui se sont vu accorder le droit d'appel sur leurs sentences de six mois de prison reçues aux Trois-Rivières, après avoir été trouvés coupables d'avoir incité des ouvriers à la grève.

Les cautionnements n'ont pas été fournis immédiatement et les deux organisateurs ouvriers sont demeurés en prison aux Trois-Rivières. Ils ont été condamnés à la suite d'une grève des employés de l'Aluminium Company of Canada. Le droit d'appel leur a été accordé par le tribunal, à Montréal.

Avec un couteau à dépecer

Umberto Casoli, un Italien, pas si fier hier devant le juge Omer Legrand, sous une accusation de voies de fait, soit d'avoir frappé un voisin avec un couteau à dépecer. L'avocat de l'accusé a fait appel à la clémence du tribunal en faisant remarquer l'âge avancé du prévenu, qui n'a jusqu'à maintenant jamais eu de démêlés avec les tribunaux. Le juge Legrand a alors imposé une amende de \$30, frais inclus, ainsi qu'un cautionnement personnel à l'inculpé afin qu'il garde la paix pendant 12 mois.

Un Indien qui mord

Louis Montour, jeune Indien de la réserve de Caughnawaga, accusé d'avoir mordu au bras le Dr L. Hamel, résident de la réserve, a été condamné à une amende de \$10, plus le paiement des frais, par le juge Omer Legrand, hier.

Un mafiot à l'ombre

Harry Fisher, mafiot de la marine du Canada, coupable d'avoir commis un vol à main armée à l'élaboration de M. Sam Levy, 869, rue Notre-Dame, en le soulevant de la somme de \$200, à la pointe du revolver, a été condamné à une peine de trois ans de bagnes, hier, par le juge Tellier.

Pour vol de manteau

Marie Larocque a été citée hier à son examen volontaire. La prévenue est accusée d'avoir volé un manteau de drap à Mme L. Godbout, sa maîtresse de pension. La plaignante d'abord tentée de retirer sa plainte, mais le tribunal s'y est opposé à cause des abus de plaignants qui signalent un mandat, puis tentent ensuite de le retirer. L'examen volontaire aura lieu le 26 janvier.

Boisson frelatée

Chandler, Québec, 25 (C.P.). — Thomas Tremblay et son fils, Paul, ont reçu ordre de subir leur procès à la prochaine session des Assises criminelles de Gaspé, lors d'une enquête préliminaire, sous l'accusation d'avoir causé la mort de Raymond Chicoine, de Steven Chicoine et de Duncan McCauley. Les trois hommes sont morts le 24 août dernier après avoir bu un breuvage vendu par les accusés.

Le Dr Rosario Fontaine, de Montréal, expert médico-légal, a témoigné, disant qu'il a trouvé des traces de salicylate de méthyle, mieux connus sous le nom de thé des bois, dans les estomacs des victimes. Il a dit qu'une très petite quantité de thé des bois est suffisante pour causer la mort.

Assemblée des "indépendants"

A la salle Cartier, dimanche prochain

Le groupement des indépendants tiendra sa première assemblée publique à Montréal, dans le comté de Montréal-St-Henri, dimanche prochain, le 28 janvier, le soir, à 8 h. 30. L'assemblée aura lieu en la salle Cartier, 575, rue Thérien.

Les principaux orateurs seront Me Frédéric Dorian, organisateur en chef du groupement des indépendants et député fédéral de Charlevoix-Saguenay; M. J.-Sasseville, député fédéral de Gaspé, Me Liguori Lacombe, député fédéral de Laval-DuMontagney, et M. Wilfrid Lacroix, député fédéral de Québec-Montmorency.

Garçonnet mortellement blessé

Québec, 25 (D.N.C.). — Un garçon de 7 ans, André Fournier, fils de M. Paul Fournier, rue Sainte-Marie, a succombé à l'Hôtel-Dieu, un peu avant six heures, mardi soir, après avoir frappé un camion en glissant en traîneau dans la côte Robitaille.

Le major Price quitte la Croix-Rouge

Le major-général C.B. Price, D.S.O., D.C.M., qui a été choisi candidat pour le comté de Saint-Antoine-Westmount, lors des prochaines élections fédérales, a remis sa démission comme commissaire outre-mer pour la Croix-Rouge canadienne. Le major Price reviendra au pays sous peu, pour commencer sa carrière politique, et-on annonce hier soir à Londres.

Vétéran de la dernière guerre et commandant de division dans cette guerre, le major Price était autrefois depuis l'automne dernier, il est commissaire de la Croix-Rouge depuis plus d'une année déjà.

Le colonel C.-M. Frost, d'Halifax, assistant-chef de la Croix-Rouge outre-mer, succédera au major Price.

Congrès régional de sécurité industrielle

Le 103e congrès régional de sécurité industrielle organisé par l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail aura lieu à Saint-Jean le mercredi, 26 janvier et le jeudi, 27 février prochains.

Craintes de M. Jesse Jones

Il craint que Wallace ne compromette l'avenir des Etats-Unis

Washington, 25 (A.P.). — Le prompt remplacement de M. Jesse Jones comme secrétaire du commerce et directeur de la Reconstruction Finance Corporation, par M. Wallace, dont M. Roosevelt a voulu reconnaître les services politiques, a tellement soulevé Washington aujourd'hui que la vaste salle du caucus a été littéralement assaillie par la foule.

L'audition elle-même portait sur le bill du sénateur Walter George (le "George Bill") stipulant la disparition de la Reconstruction Finance Corporation et des autres importantes agences de prêts, du département du commerce.

Le bill lui-même portait que quelques sénateurs refusent de confirmer la nomination de M. Wallace pour d'autres responsabilités que les besoins de routine de ce poste du cabinet.

M. Jones a présenté devant le comité une déclaration de 350 mots, qui, du commencement à la fin, est une attaque voilée de M. Wallace. M. Jones n'y a jamais mentionné le nom de Wallace, mais ses dires ne laissent aucun doute de qui il parlait, au cours de son discours devant le Comité du commerce du Sénat.

"L'homme à qui l'on confie les responsabilités importantes, qui comporte la loi de la Reconstruction Finance Corporation devrait être un homme qui a fait ses preuves dans le domaine des affaires", dit M. Jones.

Il a ajouté que les agences de prêts sont celles qui contrôlent le plus le commerce et les affaires, et les rajustements d'après-guerre devront se faire avec encore plus de soin "afin de ne pas détruire entièrement toute la structure des finances et des affaires de notre pays".

"De toutes façons, la R.F.C. ne devrait être soumise au contrôle d'aucun homme voulant compromettre l'avenir du pays avec des idées non encore mises à l'essai et des plans idéalistes."

M. Jones ne prit pas position sur le bill George comme tel.

Un autre témoin, le sénateur George, a défini les multiples obligations des agences bancaires de l'administration sous le département du commerce; comme M. Jones, il a écarté soigneusement le nom de Wallace. Il a fait porter ses arguments sur le simple fait que les agences bancaires ont déjà été séparées du département du commerce, situation que M. George souhaite voir se renouveler.

Le sénateur Claude Pepper, un partisan de Wallace, a déclaré que "la cohue était la plus considérable que nous ayons connue depuis Wendell Willkie".

On a demandé à M. Wallace de témoigner demain.

Les ouvriers voteront à Arvida

Les Trois-Rivières, 25 (D.N.C.). — "Après deux ans et demi de luttes, la Fédération Américaine du Travail a obtenu un vote à Shawinigan et à Arvida", a déclaré le secrétaire du local no 22022 d'Arvida.

"A la suite d'une requête soumise par nous à la Commission des relations ouvrières, deux séances ont été convoquées, la dernière le 10 janvier, à laquelle toutes les parties intéressées ont été invitées. Et voici le résultat:

Après avoir entendu à cette occasion toutes les parties intéressées en cette affaire, il en est déduit que la situation à cet endroit, étant encore plus confuse qu'à Shawinigan-Falls, une enquête ne servirait qu'à retarder inutilement l'accréditation d'une agence de négociation. Aussi dans ce cas particulier et pour des raisons tout à fait spéciales, on-t-ils jugé que la seule manière efficace d'établir le véritable représentant collectif des employés de l'Aluminium Co. of Canada, Ltd. d'Arvida, est d'accorder le vote.

Nous écrivons immédiatement à Ottawa pour demander au ministre du Travail qu'il charge un officier-rapporteur de cette besogne. Considérant que si la ville de Montréal acceptait de collaborer en vue d'appliquer cet arrêté ministériel, elle donnerait son approbation aux principes si féconds qui y sont sanctionnés.

Considérant que la nomination à Montréal, d'un administrateur des abris d'urgence, sous le régime de cet arrêté ministériel, ce serait sentir l'aliénation des derniers vestiges de liberté; et cela, sans profit pour l'intérêt public.

Il est d'ailleurs proposé et unanimement résolu:

1.—Que la Ligue des Propriétaires de Montréal proteste, avec tout le la vigueur possible, contre l'arrêté ministériel 9439 concernant les règlements d'abris d'urgence; 2.—Que la Ligue des Propriétaires de Montréal prie instamment les autorités de la ville de n'acquiescer aucunement à cette législation et de s'opposer à la nomination d'un administrateur sous l'empire de ces règlements d'Emergency Shelter Regulations.

Avez-vous Lescin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Attitude de sénateurs américains

16 des nouveaux élus se prononcent en faveur de la participation des Etats-Unis à une organisation internationale de la paix

Washington, 25 (A.P.). — Un groupe de 16 sénateurs nouvellement élus, dans le but de renforcer la situation du président Roosevelt à l'occasion de sa prochaine rencontre avec Churchill et Staline, se sont déclarés hier en faveur de la participation des Etats-Unis à une organisation internationale de la paix.

De cette façon, M. Roosevelt a reçu un appui substantiel de l'argument qu'il se propose de présenter à Churchill et à Staline: à savoir qu'il n'est aucun besoin de sphères d'influence et d'accords unilatéraux, parce que les Etats-Unis se proposent de faire leur part dans le maintien de la paix.

C'est une telle assurance que les membres du Parlement britannique attendaient. Et c'est à défaut d'une telle assurance que le sénateur Arthur Vandenberg (Rép., Mich.), dans son récent discours au Sénat sur la politique étrangère, attribuait les tentatives de la Russie de se réserver les "états tampons" et de conserver l'Allemagne sous son influence.

Le sort de la petite ville de Heusden

Autres actes de barbarie commis par les Allemands en Hollande

L'office d'information du gouvernement des Pays-Bas nous communique ce qui suit:

La population de Heusden, Hollande, se monte à peine à 2,000 habitants, même avec les quelques centaines de personnes venues s'y réfugier. C'est une vieille ville fortifiée du Brabant et ses bâtiments historiques en font un coin très pittoresque; son hôtel de ville date de 1596 et les caves de cet édifice constituent de très bons abris.

Pendant l'occupation, les Allemands circulaient librement dans ce bâtiment. Le 4 novembre, ils montèrent dans la tour de l'horloge et abandonnèrent là un grand panier recouvert de sable. Ils se rendirent aussi dans les tours de deux églises, l'une catholique, l'autre protestante, toutes deux sous le vocable de Sainte-Catherine. Apparemment les Allemands déposèrent des charges de dynamite et des bombes incendiaires dans les tours, pendant que quelques-uns d'entre eux, restés en arrière dans l'église jouaient de l'orgue et chantaient l'hymne de Noël allemand: "Nuit silencieuse, nuit sainte..."

Comme ils l'avaient toujours fait lors des précédents bombardements, au cours de la nuit du 4 au 5 novembre, environ 200 citoyens s'étaient réfugiés dans les caves de l'hôtel de ville et les cryptes des églises. Ce soir là il s'en trouvait même un grand nombre qui ne virent que sur les conseils impérieux des Allemands.

Tard dans la nuit, on entendit une grosse explosion: la vieille église Sainte-Catherine avait été détruite et ses ruines brûlaient furieusement. La nuit suivante, l'hôtel de ville fut à son tour victime d'une violente explosion, la tour s'écroula et tout le bâtiment s'effondra. Les supports des cloches et des parties de l'horloge furent projetés à plus de quarante mètres dans les rues.

Les plafonds des caves s'effondrèrent, enterrant les gens qui s'étaient réfugiés là et 120 personnes trouvèrent la mort.

Un témoin qui logeait des Allemands raconta que peu avant l'explosion, les nazis, le regard fixé sur leur montre répétaient: "Encore dix minutes!"

Cependant le jour approche où, les Hollandais diront à leur tour: "encore dix minutes" en voyant les Allemands se préparer à quitter la Hollande envahie, y laissant pour toujours les traces de leurs atrocités inouïes.

Attitude de sénateurs américains

16 des nouveaux élus se prononcent en faveur de la participation des Etats-Unis à une organisation internationale de la paix

Washington, 25 (A.P.). — Un groupe de 16 sénateurs nouvellement élus, dans le but de renforcer la situation du président Roosevelt à l'occasion de sa prochaine rencontre avec Churchill et Staline, se sont déclarés hier en faveur de la participation des Etats-Unis à une organisation internationale de la paix.

De cette façon, M. Roosevelt a reçu un appui substantiel de l'argument qu'il se propose de présenter à Churchill et à Staline: à savoir qu'il n'est aucun besoin de sphères d'influence et d'accords unilatéraux, parce que les Etats-Unis se proposent de faire leur part dans le maintien de la paix.

C'est une telle assurance que les membres du Parlement britannique attendaient. Et c'est à défaut d'une telle assurance que le sénateur Arthur Vandenberg (Rép., Mich.), dans son récent discours au Sénat sur la politique étrangère, attribuait les tentatives de la Russie de se réserver les "états tampons" et de conserver l'Allemagne sous son influence.

Le sort de la petite ville de Heusden

Autres actes de barbarie commis par les Allemands en Hollande

L'office d'information du gouvernement des Pays-Bas nous communique ce qui suit:

La population de Heusden, Hollande, se monte à peine à 2,000 habitants, même avec les quelques centaines de personnes venues s'y réfugier. C'est une vieille ville fortifiée du Brabant et ses bâtiments historiques en font un coin très pittoresque; son hôtel de ville date de 1596 et les caves de cet édifice constituent de très bons abris.

Pendant l'occupation, les Allemands circulaient librement dans ce bâtiment. Le 4 novembre, ils montèrent dans la tour de l'horloge et abandonnèrent là un grand panier recouvert de sable. Ils se rendirent aussi dans les tours de deux églises, l'une catholique, l'autre protestante, toutes deux sous le vocable de Sainte-Catherine. Apparemment les Allemands déposèrent des charges de dynamite et des bombes incendiaires dans les tours, pendant que quelques-uns d'entre eux, restés en arrière dans l'église jouaient de l'orgue et chantaient l'hymne de Noël allemand: "Nuit silencieuse, nuit sainte..."

Comme ils l'avaient toujours fait lors des précédents bombardements, au cours de la nuit du 4 au 5 novembre, environ 200 citoyens s'étaient réfugiés dans les caves de l'hôtel de ville et les cryptes des églises. Ce soir là il s'en trouvait même un grand nombre qui ne virent que sur les conseils impérieux des Allemands.

Tard dans la nuit, on entendit une grosse explosion: la vieille église Sainte-Catherine avait été détruite et ses ruines brûlaient furieusement. La nuit suivante, l'hôtel de ville fut à son tour victime d'une violente explosion, la tour s'écroula et tout le bâtiment s'effondra. Les supports des cloches et des parties de l'horloge furent projetés à plus de quarante mètres dans les rues.

Les plafonds des caves s'effondrèrent, enterrant les gens qui s'étaient réfugiés là et 120 personnes trouvèrent la mort.

Un témoin qui logeait des Allemands raconta que peu avant l'explosion, les nazis, le regard fixé sur leur montre répétaient: "Encore dix minutes!"

Cependant le jour approche où, les Hollandais diront à leur tour: "encore dix minutes" en voyant les Allemands se préparer à quitter la Hollande envahie, y laissant pour toujours les traces de leurs atrocités inouïes.

Les propriétaires s'opposent au régisseur

Voici un extrait du procès-verbal d'une assemblée spéciale des membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal, tenue le 22 janvier dernier à l'Ecole Salaberry, au No 1710 rue Beaudry, Montréal, sous la présidence de Me Léonard Legrand, président.

Considérant que l'arrêté ministériel 9439, adopté par le Gouverneur général en conseil, en date du 19 décembre 1944, est excessif et injustifié;

Considérant que le droit de propriété privée et l'inviolabilité du domicile sont des principes sacrés pour toute société civilisée, particulièrement pour une démocratie;

Considérant que si la ville de Montréal acceptait de collaborer en vue d'appliquer cet arrêté ministériel, elle donnerait son approbation aux principes si féconds qui y sont sanctionnés;

Considérant que la nomination à Montréal, d'un administrateur des abris d'urgence, sous le régime de cet arrêté ministériel, ce serait sentir l'aliénation des derniers vestiges de liberté; et cela, sans profit pour l'intérêt public.

Régime de terreur aux Indes néerlandaises

Depuis le 8 mars 1942, date de l'occupation des Indes Néerlandaises par les Japonais, l'ennemi a instauré un véritable régime de terreur dans les îles.

Les atrocités allemandes et japonaises ne diffèrent nullement en cruauté. Seulement l'Allemand commet ses crimes avec un sang-froid scientifique, tandis que le Japonais recourt à la violence des primitifs. Cependant tous deux, ils se sont pavés dans les pays conquis, comme s'ils devaient y rester pour toujours.

Selon des rapports officiels, dans un grand nombre de cas, les prisonniers de guerre et les populations civiles furent maltraités; quelquefois les Japonais les enterrèrent même vivants ou ils les obligèrent à rester debout, la tête renversée en arrière et les yeux grands ouverts sous un soleil ardent.

Un journal de Medan (Sumatra) publia un article critiquant les Japonais; ces derniers exécutèrent d'abord l'auteur, puis mirent le feu au village voisin, tirant sur ceux qui fuyaient l'incendie. Des Euro-péens, surprises à écouter la radio alliée, furent à plusieurs reprises, dépouillées de leurs vêtements

La propagande japonaise

San-Francisco, 25 (A.P.). — La radio de Tokyo a annoncé que le premier ministre japonais Kuniaki Koiso que le gouvernement nippon dans sa propagande de guerre, "évitait le plus possible de cacher la vérité". L'émission fut enregistrée par la commission fédérale des communications.

Asphyxié mortellement

Québec, 25 (D.N.C.). — Une fuite de gaz dans la cave de l'édifice des messageries du "Canadien National", 99, rue Saint-Pierre, a eu des suites tragiques, hier après-midi. Le chauffeur de la fournaise, M. Richard Simard, âgé de 75 ans, a été trouvé sans connaissance sur le plancher et a succombé peu après, malgré tous les efforts tentés pour le ranimer.

Un compagnon de la victime, M. William Mecteau, âgé de 73 ans, a dû être transporté à l'hôpital. Le sergent Boucher, du poste no 5, qui fut le premier à porter secours péennés, surprises à écouter la radio alliée, furent à plusieurs reprises, dépouillées de leurs vêtements

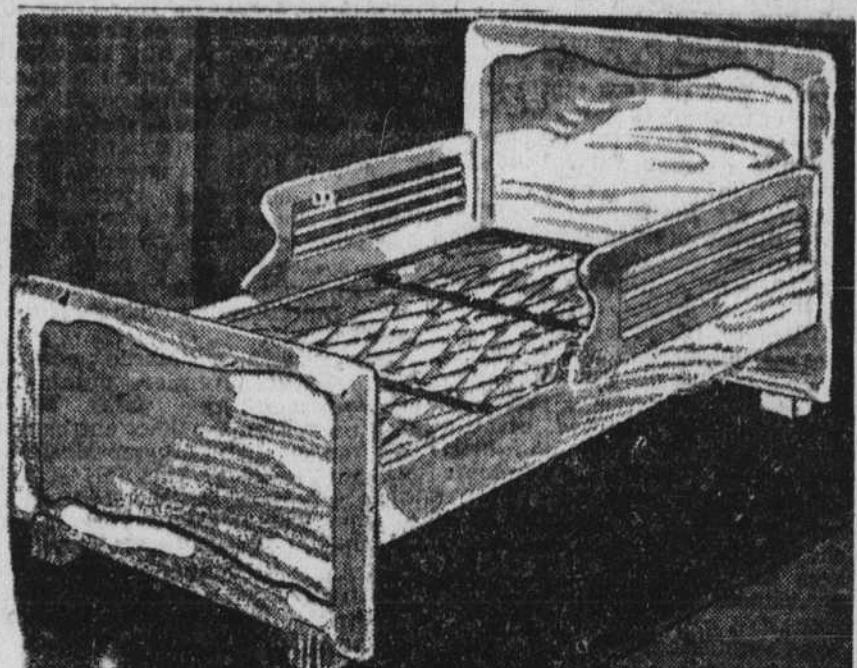
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Récital
CLAUDE LAVOIE, organiste
Eglise Notre-Dame
lundi 29 janvier à 8 h. 30, organisé par
La Société Casavant
et dédié à la mémoire de
feu ARMAND DUPUIS
notre regretté secrétaire-trésorier
Billets en vente chez Dupuis
(mezzanine — St-Christophe)

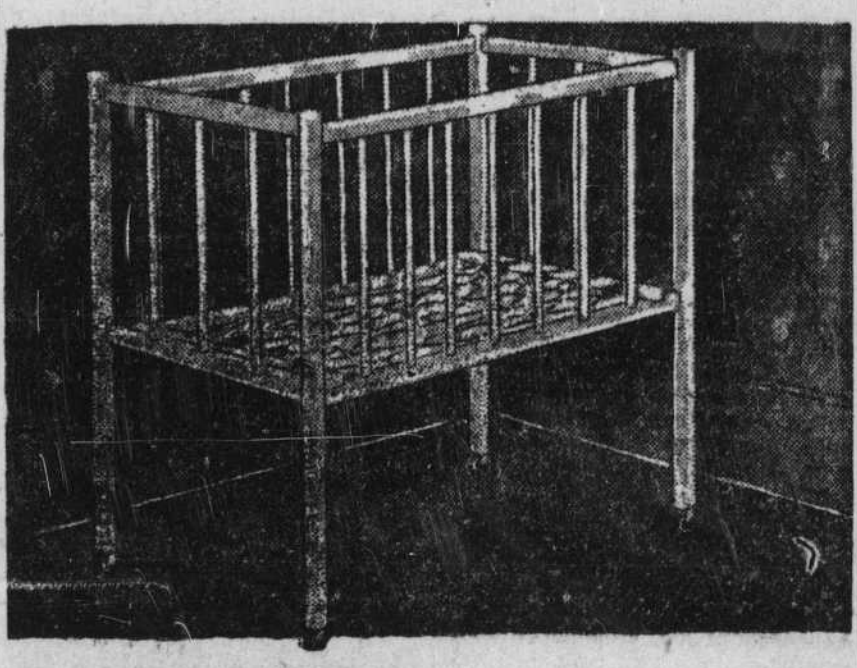
SUGGESTIONS

pour MEUBLER LA CHAMBRE DES ENFANTS



TRES MODERNE

Ce LIT D'ADOLESCENT est de style moderne, joli, durable. Environ 30" x 54". La tête avec demi-côtés. Fabrication de bois franc, bien verni. Sommier tout en métal. **19.95**



COUCHETTES

Le petit lit de bébé toujours pratique, connu sous le nom de "basinette". Bois franc verni. Environ 18" x 36". Avec sommier ainsi que des roulettes. Chacune **3.79**

DUPUIS — quatrième étage.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et réd. gcn.
RAYMOND DUPUIS, coo.-trés.

Régime de terreur aux Indes néerlandaises

Depuis le 8 mars 1942, date de l'occupation des Indes Néerlandaises par les Japonais, l'ennemi a instauré un véritable régime de terreur dans les îles.

Les atrocités allemandes et japonaises ne diffèrent nullement en cruauté. Seulement l'Allemand commet ses crimes avec un sang-froid scientifique, tandis que le Japonais recourt à la violence des primitifs. Cependant tous deux, ils se sont pavés dans les pays conquis, comme s'ils devaient y rester pour toujours.

Selon des rapports officiels, dans un grand nombre de cas, les prisonniers de guerre et les populations civiles furent maltraités; quelquefois les Japonais les enterrèrent même vivants ou ils les obligèrent à rester debout, la tête renversée en arrière et les yeux grands ouverts sous un soleil ardent.

Un journal de Medan (Sumatra) publia un article critiquant les Japonais; ces derniers exécutèrent d'abord l'auteur, puis mirent le feu au village voisin, tirant sur ceux qui fuyaient l'incendie. Des Européens, surprises à écouter la radio alliée, furent à plusieurs reprises, dépouillées de leurs vêtements

La propagande japonaise

San-Francisco, 25 (A.P.). — La radio de Tokyo a annoncé que le premier ministre japonais Kuniaki Koiso que le gouvernement nippon dans sa propagande de guerre, "évitait le plus possible de cacher la vérité". L'émission fut enregistrée par la commission fédérale des communications.

Asphyxié mortellement

Québec, 25 (D.N.C.). — Une fuite de gaz dans la cave de l'édifice des messageries du "Canadien National", 99, rue Saint-Pierre, a eu des suites tragiques, hier après-midi. Le chauffeur de la fournaise, M. Richard Simard, âgé de 75 ans, a été trouvé sans connaissance sur le plancher et a succ